

(STI)- AIDS prevention.

This SOAG will provide grant co-financing to decentralized local government units in partnership with the MOH to execute district-level reproductive health programs and activities to achieve specific results over one to three year periods. The SOAG will also provide limited support to selected existing national level health systems: strengthening service quality assurance, ensuring access to essential health products, and selected research and information-sharing or communication activities. These national-level interventions will include: social marketing of contraceptives, oral rehydration salts (ORS), and other commodities; provision of contraceptives and ensuring delivery to health districts and other implementing agents; systems strengthening for facilitative supervision to ensure service quality; operations research, special studies, and support for management information systems (MIS); limited behavior change communication activities; and specific policy change initiatives. USAID will follow the MOH integrated program approach to reproductive health services, and work to coordinate with other actors. This will help to maximize the benefits and effectiveness of each contact with a health provider by a woman, child, or couple.

Le présent Accord fournira des subventions, à titre de co-financement, aux collectivités locales travaillant en partenariat avec le MS au niveau du district sanitaire pour l'exécution des programmes et activités de SR visant à atteindre des résultats spécifiques sur une période de un à trois ans. L'Accord fournira aussi un soutien à un nombre limité de structures sanitaires choisies de niveau national afin de renforcer le contrôle de qualité des soins, d'assurer l'accès aux produits médico-pharmaceutiques de base, et d'exécuter des activités de recherche et de diffusion de données ou de communication. Ces interventions à l'échelle nationale inclueront: le marketing social des contraceptifs, des sels de réhydratation orale (SRO), et d'autres produits, la fourniture et la livraison de contraceptifs aux districts sanitaires et autres structures de prestation de services, le renforcement de la supervision facilitative pour une meilleure qualité des soins, la recherche opérationnelle, et l'appui au Système d'Information à des fins de Gestion (SIG), un soutien limité à des activités IEC pour un changement de comportement favorable à l'utilisation des services de SR, et des initiatives spécifiques concernant le changement de politiques. L'USAID suivra l'approche programme appliquée par le MS en matière de SR, et de coordination avec d'autres intervenants. Ceci permettra de renforcer l'intégration des services et ainsi de maximiser le profit et l'efficacité des contacts des femmes, enfants et couples avec les prestataires de service.

Dans beaucoup de cas, l'achèvement du présent Objectif sera renforcé par l'intégration, ou l'exécution

The attainment of this Objective will be enhanced in many cases by

integration or parallel implementation of activities funded under this Agreement with those funded under SOAGs dealing with private income generation (SO1) and improved and more transparent management of local government (SO2).

### III. RESULTS TO BE ACHIEVED

In order to achieve the Strategic Objective, three Key Intermediate Results (KIRs), to be reached through a series of Intermediate Results (IRs) and related activities, are to be accomplished under this Agreement. The level of achievement of the Intermediate Results will be a major factor in determining the level of grant funding allocated by USAID to the implementation of activities. For each Intermediate Result, a target to be achieved by set Activity Assistance Completion Date (AACD) will be defined. Intermediate Results (IR) indicators, along with detailed descriptions of all indicators, will be presented in an Implementation Letter (IL).

#### A. SO-level Indicators.

The SO-level results indicators listed below are designed to measure the level of utilization by the target population of the health care system, whether public or private, where a certain level and quality of services is offered. Each contact between a client and health care provider for a specific condition or service may be exploited to offer additional services, reinforcing the MOH policy of integrating the minimum package of primary health services at the peripheral level.

The level of achievement of this SO will be measured against the

concomittante, d'activités financées soit au titre de cet Accord soit sous les deux autres Accords visant l'accroissement des activités génératrices de revenus (OS1) et la gestion plus efficace et plus transparente des collectivités locales (OS2).

### III. RESULTATS A ATTEINDRE

Afin de réaliser l'Objectif Stratégique, trois Résultats Intermédiaires Clés (RIC), sont à atteindre à travers une série de Résultats Intermédiaires (RI) et de leurs activités connexes, dans le cadre du présent Accord. Le niveau de réalisation des Résultats Intermédiaires sera un facteur important dans la détermination du niveau de financement alloué par l'USAID pour l'exécution des activités. Pour chaque Résultat Intermédiaire, la cible à atteindre à la Date d'Achèvement de l'Assistance à l'Activité (DAAA) sera définie. Les indicateurs de Résultats Intermédiaires (RI), avec la description détaillée de tous les indicateurs, seront présentés dans une Lettre d'Exécution (LE).

#### A. Indicateurs de l'OS.

Les indicateurs de résultats de l'OS sont conçus pour mesurer le niveau d'utilisation par la population des structures de prestation de soins publiques et privées offrant un certain niveau de services de qualité. Chaque contact entre le client et le prestataire de service, en raison d'un état ou en vue d'un soin spécifiques, peut être l'occasion pour offrir d'autres services, renforçant ainsi la politique du MS d'intégrer le paquet minimum de soins de santé primaires au niveau périphérique.

Le degré d'atteinte de l'OS sera mesuré par rapport aux indicateurs

following SO-level indicators, to be achieved by the Agreement Completion Date. The first two SO-level results are identified as nationwide to reflect USAID's commitment to supporting the GOS in these specific areas. USAID will aggregate local level results to determine nationwide impact for these two indicators. However, for the purposes of local partnership agreements under the demand-driven approach, performance levels for all other SO-level indicators will be established based on the target population covered by each health district.

décris ci-dessous, lesquels devront être atteints à la Date d'Achèvement de l'Accord. Les deux premiers indicateurs du niveau OS sont considérés comme étant d'échelle nationale et reflètent l'engagement de l'USAID de soutenir le GRS dans des domaines spécifiques. L'USAID rassemblera les résultats au niveau local pour déterminer l'impact au niveau national par ces deux indicateurs. Cependant, aux fins des accords de partenariat local formalisant les demandes retenues, les niveaux de performance pour tous les autres indicateurs de niveau OS seront établies sur la base de la population cible couverte par chaque district sanitaire.

1. Contraceptive prevalence (modern methods).  
9% of women of reproductive age use modern contraception in 2000, and 15% in 2006.  
[Nationwide Target]
2. Percent of people of high risk groups reporting condom use with non-regular partner during last sexual act.  
33% of (specific target group) uses a condom for their last sexual act with a non-regular partner in 2000, and 51% in 2006. [Nationwide Target]
3. Proportion of pregnant women receiving one pre-natal consultation.  
85% of pregnant women completes at least one pre-natal visit in 2000 and 98% in 2006.  
[Illustrative figure for district-specific target]
4. Proportion of children fully

1. Taux de prévalence contraceptive (méthodes modernes).  
9% des femmes en âge de reproduction utilisent la contraception moderne en l'an 2000, et 15% en 2006. [Cible nationale]
2. Pourcentage des personnes appartenant aux groupes à haut risque rapportant avoir utilisé un préservatif lors du dernier rapport sexuel avec un partenaire non régulier.  
33% de (groupe cible spécifique) ont utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport sexuel avec un partenaire non régulier en l'an 2000, et 51% en 2006.  
[Cible nationale]
3. Pourcentage des femmes enceintes ayant eu une consultation pré-natale.  
85% des femmes enceintes ont eu au moins une visite pré-natale en l'an 2000, et 98% en 2006.  
[Chiffre indicatif cible au niveau du district]
4. Pourcentage des enfants âgés de un an complètement vaccinés.

vaccinated by age one.  
45% of children 12-24 months old has received all WHO-recommended (EPI) antigens in 2000 and 65% in 2006.  
[Illustrative figure for district-specific target]

5. Proportion of all diarrhea cases in children under age five treated with Oral Rehydration Salts (ORS) and/or recommended home fluid (oral rehydration therapy use rate). 35% of children 0-5 years with watery diarrhea treated with either ORS packets or with home solution according to MOH norms in 2000 and 60% in 2006.  
[Illustrative figure for district-specific target]

6. Proportion of infants age 4 months or older who were exclusively breast-fed from age 0 to 4 months. 15% of infants 0-4 months are exclusively breast-fed in 2000 and 30% in 2006. [Illustrative figure for district-specific target]

#### B. Key Intermediate Results.

Three Key Intermediate Results are required to achieve SO3:

- Key Intermediate Result 1 (KIR-1): Improved Access to Quality Child Survival, Maternal Health, Family Planning, and Sexually Transmitted Infection/AIDS Services;
- Key Intermediate Result 2 (KIR-2): Increased Demand for Quality Child Survival, Maternal Health, Family

45% des enfants âgés de 12 à 24 mois ont reçu tous les antigènes recommandés par l'OMS (EPI) en l'an 2000, et 65% en 2006.  
[Chiffre indicatif cible au niveau du district]

5. Pourcentage des cas de diarrhée chez des enfants de moins de cinq ans traités avec les Sels de Réhydratation Orale (SRO) et/ou la solution domestique recommandée. (taux d'utilisation de la thérapie de réhydratation orale). 35% des enfants âgés de 0 à 5 ans souffrant de diarrhée sont traités avec les SRO ou la solution domestique, suivant les normes de l'OMS, en l'an 2000, et 60% en 2006. [Chiffre indicatif cible au niveau du district]
6. Pourcentage de bébés âgés de 4 mois ou plus allaités exclusivement au sein maternel de 0 à 4 mois. 15% des bébés sont allaités exclusivement au sein de 0 à 4 mois en l'an 2000, et 30% en 2006. [Chiffre indicatif cible au niveau du district]

#### B. Résultats Intermédiaires Clés.

Trois Résultats Intermédiaires Clés sont nécessaires pour atteindre l'OS3:

- Résultat Intermédiaire Clé 1 (RIC-1): Accès Accru à des Services de Santé de la Reproduction (Survie de l'Enfant, Santé Maternelle, Planification Familiale, et Infections Sexuellement Transmises/SIDA) de Qualité;
- Résultat Intermédiaire Clé 2 (RIC-2) : Demande Accrue de Services de Santé de la Reproduction (Survie de l'Enfant, Santé Maternelle,

outreach.

3. Proportion of women with 3 prenatal consultations during their most recent pregnancy.
  4. Proportion of correct case management according to Ministry of Health (MOH) protocols.
  5. Couple years of contraceptive protection distributed by public sector services.
  6. Proportion of FP clients who have used any modern FP method on a continuous basis throughout the past year.
  7. Proportion of SDPs with mechanisms for coverage of health care costs of indigent clients.
- b. Intermediate Results (IRs) under KIR-1:
- 1.1 Functionality of existing public health SDPs improved.
  - 1.2 Network of private sector SDPs expanded.
  - 1.3 Coordination between public and private sector services improved.
  - 1.4 Program management and technical monitoring of public and private sector services improved.
2. **KIR-2: Increased Demand for Child Survival, Maternal Health, Family Planning, and Sexually Transmitted Infection/AIDS Services**

3. Pourcentage de femmes ayant eu trois consultations pré-natales pendant leur dernière grossesse.
4. Proportion de cas correctement gérés selon les protocoles du Ministère de la Santé (MS).
5. Nombre de Couple Années de protection couvert par les produits contraceptifs distribués par les services du secteur public.
6. Pourcentage de clientes de PF ayant continuellement utilisé une quelconque méthode de PF durant l'année passée.
7. Pourcentage de PPS disposant de mécanismes pour la prise en charge des clients indigents.

b. Résultats Intermédiaires (RI) du RIC-1:

- 1.1 Fonctionnement des PPS du secteur public existants amélioré.
  - 1.2 Réseau de PPS du secteur privé élargi.
  - 1.3 Coordination entre services publics et privés améliorée.
  - 1.4 Gestion des programme et suivi technique des services publics et privés améliorés.
2. **RIC-2: Demande Accrue des Services de Santé de la Reproduction (Survie de l'Enfant, Santé Maternelle, Planification Familiale, et Infections Sexuellement Transmises/SIDA) de Qualité**

Le RIC-2 sera atteint en améliorant

KIR-2 will be achieved through improving knowledge of the location of SDPs, the types of services offered, and their advantages and disadvantages. This KIR will promote community activities and solicit support for reproductive health services among the social leadership and community networks. The program will seek to co-opt various types of social opinion leaders to promote desired behaviors and relay appropriate information to target populations.

a. KIR-2 Indicators:

1. Average desired family size of women 15 - 45 years old.
2. Proportion of target population who know of at least two methods for prevention of STI/AIDS.

b. Intermediate Results (IRs) under KIR-2:

- 2.1 Increased knowledge of the benefits of CS, MH, FP, and STI/AIDS services.
- 2.2 Increased participation of opinion leaders (religious, political and civil) in social mobilization.
- 2.3 Private sector information, education and communication (IEC) activities expanded.

3. **KIR-3: Increased Financing of Health Services from Internal (Senegalese) Sources**

KIR-3 seeks to increase the capacity of local communities and government units to provide basic reproductive health services on a sustainable basis using locally-generated resources. This will be

la connaissance de la localisation des PPS, les types de services offerts, leurs avantages et leurs inconvénients. Ce RIC va promouvoir les activités au sein des communautés, et susciter le soutien des leaders et des réseaux communautaires aux services de SR. Le programme visera à coopter divers types de leaders d'opinion pour promouvoir les comportements désirables et diffuser les informations appropriées aux populations cibles.

a. Indicateurs du RIC-2:

1. Taille moyenne de la famille désirée par les femmes âgées de 15 à 45 ans.
2. Pourcentage de la cible connaissant au moins deux méthodes de prévention des IST/SIDA.

b. Résultats Intermédiaires (RI) du RIC-2:

- 2.1 Connaissance accrue de l'intérêt des services de SE, SM, PF et IST/SIDA.
- 2.2 Participation accrue des leaders d'opinion (religieux, politiques, civils) à la mobilisation des communautés.
- 2.3 Information, éducation et communication offertes par le secteur privé accrues.

3. **RIC-3: Financement Accru des Services de Santé par des Sources Internes (Sénégalaises).**

Le RIC-3 vise à accroître la capacité des collectivités et communautés locales à fournir les services de SR essentiels de façon perenne, grâce à des ressources générées localement. Ce résultat sera atteint en renforçant la compétence des collectivités

achieved through strengthening management capacity and transparency of local government units, which now control important resources for health services; by involving local populations and civic groups in planning and evaluation of services offered by their local governments, and in lobbying for additional resources from the central level; by stimulating economic opportunities for private fee-for-service providers, particularly in underserved areas; by mobilizing personnel trained in the medical sector (physicians, midwives, and nurses) not currently providing services in partner districts; and by ensuring that national health and business policies favor sustained local financing of services and access to critical medical-pharmaceutical products.

locales pour une gestion plus efficace et transparente, qui contrôlent actuellement d'importantes ressources destinées aux services de santé; en impliquant les communautés locales et les groupes civiques dans la planification et l'évaluation des services offerts par les autorités locales, et en faisant pression pour obtenir des ressources supplémentaires du gouvernement central; en stimulant les opportunités de gain pour les prestataires de services privés lucratifs, particulièrement dans les zones mal desservies; en mobilisant les personnes formées dans le domaine médical (médecins, sages-femmes, infirmiers et infirmières) en chômage dans les districts partenaires; et en veillant à ce que les politiques nationales sanitaires et commerciales favorisent le financement local durable des services, et l'accès aux produits médico-pharmaceutiques essentiels.

a. KIR-3 Indicators:

1. Amount of real per capita annual SDP budget furnished by Senegalese resources.
2. Proportion of SDPs whose real per capita budget increases annually.
3. Proportion of SDPs that received 100% of expected local government transfers by May 31 of that budget year.

b. Intermediate Results (IRs) under KIR-3:

- 3.1 Total local and central government resources allocated to health increased in real terms.

a. Indicateurs du RIC-3:

1. Montant du budget réel annuel des PPS provenant de sources sénégalaises internes.
2. Proportion de PPS dont le budget réel de source sénégalaise interne augmente annuellement.
3. Proportion de PPS ayant reçu des collectivités locales 100% des crédits transférés pour l'année fiscale en cours à la date du 31 Mai.

b. Résultats Intermédiaires (RI) du RIC-3:

- 3.1 Montant, en termes réels, des ressources provenant des autorités locales et centrales affectées à la Santé, accru.
- 3.2 Montant total des ressources

which will have the capacity to form binding commitments with other organizations.

These Local Entities will consolidate and present for approval proposals for USAID co-financing from both public and private sector entities within the health district. Local Entities will sign "partnership agreements" with USAID's implementing contractors which commit their own resources to achieving the Program being co-financed by USAID. USAID will award only one partnership agreement per health district for any given period under this Agreement.

**- Programs:** Local Entities will propose Programs for assistance aimed at achieving the results set forth in this Agreement and which combine public and private, US and Senegalese financial, personnel, and material resources necessary to do so. A Program must be carried out in at least one of the major focus areas of the SO (i.e., Child Survival, Maternal Health, Family Planning, and Sexually Transmitted Infections/AIDS) and address access, demand and financing aspects of the chosen focus area.

At the national level, USAID will implement a series of core activities consisting of policy dialogue, institution building and strengthening, and support for strategy development. The choice of national-level activities will be driven by a technical and policy agenda designed to support

la capacité de prendre des engagements vis-à-vis d'autres organisations.

Ces Entités Locales consolideront les propositions pour co-financement par l'USAID, et provenant d'entités du secteur public et privé établies dans le district sanitaire, et les soumettront pour approbation. Les Entités Locales signeront des "accords de partenariat" avec les contractants techniques de l'USAID qui engageront leurs ressources propres pour la réalisation du programme co-financé par l'USAID. L'USAID ne signera qu'un accord de partenariat pour chaque district sanitaire au cours d'une période donnée dans le cadre du présent Accord.

**- Programmes:** Les Entités Locales proposeront et présenteront des Programmes d'assistance pour atteindre les résultats visés dans l'Accord et qui comprennent les ressources financières, humaines et matérielles requises provenant de sources publiques et privées, américaines et sénégalaises. Les Programmes doivent être exécutés dans au moins un des principaux domaines d'intervention de l'OS (à savoir la Survie de l'Enfant, la Santé Maternelle, la Planification Familiale, et les Maladies Sexuellement Transmissibles/SIDA) et couvrir les aspects liés à l'accès, la demande et le financement du domaine d'intervention visé.

Au plan national, l'USAID exécutera une série d'activités génériques portant notamment sur le dialogue sur les politiques, la création et le renforcement institutionnels et le soutien à l'élaboration de stratégies. Le choix des activités nationales se fera sur la base d'un programme d'appui technique et

local-level initiatives.

## 2. Selection Criteria

Since Programs must achieve broad impact and sustainability, USAID/Senegal and its partners have defined criteria to help select among competing proposals. These selection criteria may be further refined as implementation of the SOAG progresses. They include the following three major categories:

### (a) Socio-economic criteria:

1. The extent to which the proposed Program complements or reinforces previous or current locally-initiated activities or those supported by USAID or other donors;
2. Economic, financial and/or social gains which the proposed Program seeks to generate;
3. The extent to which the proposed Program makes the best use of the human and financial resources in the health district.

### (b) Sustainability Criteria:

1. Share of the total costs (financial or in-kind) committed by the Local Entity;
2. Demonstrated capacity of the Local Entity to organize and manage the proposed Program.

### (c) Special criteria

1. The extent to which the Program seeks to improve the health conditions of women and to promote their participation in

politique aux initiatives locales.

## 2. Critères de Sélection

Etant donné que les Programmes doivent avoir un large impact et être durables, l'USAID/Sénégal et ses partenaires ont défini des critères permettant d'aider à sélectionner des propositions concurrentes. Ces critères de sélection pourront être affinés davantage au fur et à mesure de l'avancement de la mise en oeuvre de l'Objectif Stratégique. Ils sont regroupés dans les trois catégories principales suivantes:

### (a) Critères socio-économiques:

1. Degré de complémentarité ou de renforcement par le Programme avec les autres activités antérieures ou en cours ayant été initiées à la base ou appuyées par l'USAID ou d'autres bailleurs de fonds;
2. Gains économiques, financiers ou sociaux visés par le Programme proposé;
3. Degré de mobilisation par le programme de ressources humaines et financières disponibles dans le district sanitaire.

### (b) Critères de durabilité:

1. Contribution (financière ou en nature) de l'Entité Locale aux coûts totaux;
2. Capacité démontrée de l'Entité Locale à organiser et gérer le Programme proposé.

### (c) Critères spéciaux

1. Dans quelle mesure le Programme cherche à améliorer l'état de santé des femmes et à promouvoir leur participation aux activités

Program activities;

2. The extent to which the Program seeks to improve the health conditions of youth and to promote their participation in Program activities;
3. The proposed health district is not likely to be affected by riots, civil unrest or insurrections.
4. Programs demonstrating economies of scale and broad geographic public health impact will be favored. For this reason, proposals submitted in coordination with other Local Entities of the same region, and showing technical and financial support from within the region, will be scored higher than proposals from geographically-isolated health districts.
5. The selection and implementation of Programs will conform to the basic principles and priorities laid out in Senegal's National Health Development Plan (PDIS). Programs will be examined in light of the PDIS, and activities falling outside of, or in conflict with, this plan will not be funded, with exceptions considered on a case-by-case basis. The MOH district medical officer must provide technical approval for each local-level Program.
6. Proposals submitted by resource-poor and underserviced areas of Senegal will be favored to the extent possible.
7. All Programs dealing with the disposal of medical waste must

du Programme;

2. Dans quelle mesure le Programme cherche à améliorer l'état de santé des jeunes et à promouvoir leur participation aux activités du Programme;
3. Le district sanitaire proposé n'est pas susceptible d'être touché par des émeutes, des troubles ou insurrections.
4. Les Programmes démontrant des économies d'échelle et un large impact géographique sur la santé publique auront la priorité. Pour cette raison, les propositions soumises en coordination avec d'autres Entités Locales de la même région, et bénéficiant d'un soutien financier et technique dans la région même, recevront une notation supérieure aux propositions provenant de districts sanitaires géographiquement isolés.
5. La sélection et l'exécution des Programmes seront conformes aux principes et priorités de base décrits dans le Programme de Développement Intégré de la Santé (PDIS). Les programmes seront examinées à la lumière du PDIS, et les activités ne relevant pas du plan, ou contraires à celui-ci ne seront pas financées, sauf exceptions jugées au cas par cas. L'approbation technique du médecin-chef du district sanitaire sera une condition préalable au financement de tout programme.
6. Les propositions provenant de zones pauvres et mal desservies du Sénégal seront retenues dans la mesure du possible.
7. Tout Programme relatif au traitement des déchets médicaux

comply with World Health Organization (WHO) guidelines.

8. Any Program involving the procurement or distribution of impregnated bed nets may not be funded until a monitoring plan, acceptable to USAID, is in place.

These and other criteria will be further detailed and explained in an Implementation Letter.

### 3. Illustrative Activities - Local-Level:

Because Programs to be funded under this Agreement will be demand-driven, the following list of activities, presented by KIR, is intended to be illustrative only:

KIR-1: Improved Access to Quality Child Survival, Maternal Health, Family Planning, and STI/AIDS Services.

USAID will provide clinic equipment and selected expendable supplies essential to provision of basic reproductive health services, as well as office equipment to strengthen management capacity of local government operating units to improve service delivery.

The supply of certain essential medical-pharmaceutical products, including contraceptives, iron, and vitamin A, through program donations and commercial sales approaches will be encouraged. Pilot community-based distribution (CBD) activities may be undertaken

devra respecter les directives de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

8. Aucun Programme impliquant l'achat ou la distribution de moustiquaires imprégnés ne sera financée avant la mise en place d'un plan de suivi acceptable par l'USAID.

Ces critères, ainsi que d'autres critères, seront expliqués de manière plus détaillée dans une Lettre d'Exécution.

### 3. Activités indicatives - Niveau Local

Parce que les Programmes qui seront financés dans le cadre du présent Accord seront basés sur la demande, les activités suivantes présentées par RIC sont seulement indicatives:

RIC-1      Accès Accru à des Services de Santé de la Reproduction (Survie de l'Enfant, Santé Maternelle, Planification Familiale, et IST/SIDA) de Qualité.

L'USAID fournira de l'équipement médical et des produits essentiels à la prestation de services de base de SR, ainsi que du matériel de bureau permettant de renforcer la capacité de gestion des collectivités locales en vue d'une meilleure prestation des services.

La fourniture de certains produits médico-pharmaceutiques essentiels, y compris les contraceptifs, le fer, et la vitamine A, à travers des dons dans le cadre du programme, et de ventes commerciales, sera encouragée. Des activités de distribution au niveau

to expand access to essential health products. Social marketing of contraceptives will be sustained and expanded to include other health products, such as ORS, chloroquine, insecticide-treated or impregnated bed nets, iodized salt, and antihelminthics.

USAID will assist health centers and their management committees to improve their ability to ensure a supply of essential supplies and services through local cost recovery schemes. The program will support technical and management training and technical assistance activities which strengthen health center staff and outreach worker capacity to provide targeted services and more effectively use existing materials and networks. USAID will facilitate public-private partnerships and capitalize on existing human capacity in targeted areas to increase and improve reproductive health services. In conjunction with SO-1, this SOAG will assist health providers to obtain access to business credit and will provide market research for new providers, enticements to cover under-served areas, and other initiatives. These efforts will include technical and other support to strengthen ongoing supervision of health providers to ensure service quality. If activities reveal the need for strengthening management or technical functions at other levels (health district, local government or national units, etc.), consideration will be given to providing such additional assistance.

The SOAG will focus on the collection and use of data at the

communautaire pourront être entreprises pour étendre l'accès aux produits médico-pharmaceutiques essentiels. Le marketing social des contraceptifs sera soutenu et étendu à d'autres produits, tels que les SRO, le chloroquine, les moustiquaires imprégnés ou traités à l'insecticide, le sel iodé, et les produits antiparasitaires.

L'USAID aidera les points de prestation de service et leurs comités de gestion à mieux assurer un stock de produits de base et des services à travers des mécanismes de recouvrement des coûts. Le programme financera la formation technique et en gestion, et des activités d'assistance technique qui aident le personnel des centres de santé et les agents de terrain à mieux fournir des services ciblés et à utiliser plus efficacement des matériels et réseaux existants. L'USAID facilitera le partenariat entre entités publiques et privées, et capitalisera sur le potentiel humain existant dans des régions ciblées pour accroître et améliorer les services de SR. En rapport avec l'OS-1, cet Accord aidera les prestataires de services de santé à avoir accès au crédit, facilitera une étude de marché à l'intention des nouveaux prestataires, offrira des opportunités pour les régions mal desservies, et financera d'autres initiatives. Ces efforts incluront un soutien technique ou autre qui permette de renforcer la supervision continue des prestataires afin d'assurer la qualité des soins. Si les activités révèlent le besoin de renforcer les compétences en gestion ou techniques à d'autres niveaux (district sanitaire, collectivité locale ou centrale, etc.), une telle assistance complémentaire pourra être envisagée.

L'Accord prêtera une attention particulière à la collecte et à

national, district and community level and collaboration with existing monitoring and evaluation systems where appropriate. Special surveys will be conducted as necessary to obtain critical program monitoring data and the SOAG will support broad use of information technology for program management and information sharing. The SOAG will facilitate quality control and monitoring of public and private health providers by the MOH, and the incorporation of private service providers into technical assistance and continuing education initiatives in order to better integrate public and private providers and ensure adherence to MOH norms and standards.

l'utilisation des données au niveau national, district et communautaire, et à la collaboration avec les structures de suivi et d'évaluation en place au moment opportun. Des enquêtes spéciales seront menées si besoin est pour obtenir des données indispensables pour le suivi du programme, et l'Accord soutiendra une utilisation étendue des technologies informatiques pour la gestion du programme et la diffusion de l'information. L'Accord facilitera le contrôle de qualité et le suivi par le MS des prestataires de services publics et privés, et la participation des prestataires privés aux initiatives d'assistance technique et d'éducation continue, de façon à assurer une meilleure intégration des prestations publiques et privées et à assurer le respect des normes et protocoles du MS.

**KIR-2:**      **Increased Demand for Quality Child Survival, Maternal Health, Family Planning, and STI/AIDS Services.**

Efforts to obtain the support of respected decision makers and opinion leaders, who can create awareness and overcome resistance to utilization of reproductive health services will be encouraged. Activities will be designed to assist the GOS and NGOs in the dissemination of information to high risk groups, to caretakers of children and to family decision makers, who determine what services should be utilized, and to community leaders and traditional practitioners.

Activities will support dialogue

**RIC-2**      **Demande Accrue de Services de Santé de la Reproduction (Survie de l'Enfant, Santé Maternelle, Planification Familiale, et Infections Sexuellement Transmises/SIDA) de Qualité**

Les efforts pour obtenir le soutien des décideurs et leaders d'opinion respectés, capables de susciter une prise de conscience et d'aider à surmonter la résistance à l'utilisation des services de SR, seront encouragés. Des activités seront conçues pour aider le GRS et les ONG à diffuser l'information auprès des groupes à haut risque, de ceux et celles qui ont la charge des enfants, et des personnes influentes au sein des ménages qui déclinent des services à utiliser, des leaders communautaires et des tradipraticiens.

Les activités soutiendront le

with traditional and religious leaders to help overcome socio-cultural resistance to family planning and STI/AIDS prevention and other services, and to advise on approaches that do not offend cultural norms. Activities will promote coordination between private sector practitioners (modern and traditional) and with private distributors of products that are essential to protect health. Private and NGO IEC interventions will be encouraged.

**KIR-3: Increased Financing of Health Services from Internal Sources.**

The SOAG will assist communities to advocate for and leverage additional public support for health services and facilities in their areas. The SOAG will support special analyses and public awareness-raising on important health topics, as well as promote popular participation in local government service management and priority-setting. Pilot financing activities based on real service costs and available local resources will be undertaken. Technical assistance will be provided to strengthen the management of local governments and central ministries to ensure the success and effective management of decentralized budget, planning and program implementation in partner districts. This will include improving local and central government ability to mobilize and monitor locally-generated and central level resources throughout the planning and implementation process. A central element in these activities will focus on establishing a common awareness and correct application of the

dialogue avec les leaders traditionnels et religieux en vue de surmonter la résistance socio-culturelle à la planification familiale, à la prévention des IST/SIDA et à d'autres soins, et de trouver des approches qui ne soient pas contraires aux valeurs culturelles. Les activités viseront à promouvoir la coordination entre les praticiens du secteur privé (modernes et traditionnels) et les distributeurs privés de produits qui sont essentiels à la protection de la santé. Les interventions du secteur privé et des ONG en IEC seront encouragées.

**RIC-3**

**Financement Accru des Services de Santé par des Sources Internes.**

L'Accord aidera les communautés à demander et à obtenir un plus grand soutien des pouvoirs publics pour les structures et les services de santé de leur région. L'Accord financera des études spéciales, et aidera à la prise de conscience publique, sur des questions de santé importantes, et cherchera à promouvoir la participation des populations à la gestion des services et à l'établissement des priorités locales. Des activités pilotes de financement basé sur les coûts réels des services et les ressources locales disponibles, seront entreprises. Une assistance technique sera fournie aux collectivités locales et aux services centraux pour améliorer leur capacité de gestion en vue d'assurer la réussite de la décentralisation en matière d'administration budgétaire, planification et exécution du programme dans les districts partenaires. Cet effort visera aussi à rendre plus aptes les collectivités locales et les services centraux à mobiliser et gérer les ressources générées localement et au niveau central

legal texts and decrees on decentralized government functions, budgets and authorities to ensure more effective and rational use of resources and coordination in decision-making.

This SOAG will create synergies with the SO2 program for improved transparency and accountability of Government for social services and resource management. The program will identify legal and regulatory obstacles to improved service provision and utilization, and facilitate policy change where necessary.

USAID will strengthen the ability of local health committees and other non-governmental groups to intervene on health issues on behalf of their communities and provide sustainable reproductive health services. This will include strengthening local technical and management capacity, improved ability to access private or pre-paid subscriber services, and developing business strategies for community health organizations. The SOAG will support local financing solutions to increase access to health care, including user fees and pre-payment mechanisms. USAID will encourage community-level actions that strengthen the efficiency and financial viability of health facilities.

tout au long du processus de planification et d'exécution. Un élément central de ces activités sera de susciter une connaissance à tous les niveaux des textes légaux et décrets sur les fonctions des collectivités locales, leurs budgets et pouvoirs, et une application correcte de ces textes, afin d'assurer une utilisation des ressources et une coordination dans la prise de décisions plus rationnelles et effectives.

L'Accord créera des synergies avec le programme de l'OS2 pour une meilleure transparence et une plus grande responsabilité du gouvernement dans la gestion des services sociaux et des ressources. Le programme identifiera les obstacles juridiques et réglementaires à une meilleure prestation de services et à leur utilisation, et facilitera les changements de politique nécessaires.

L'Accord aidera les comités de santé locaux, ONG et autres groupes non gouvernementaux à être mieux préparés pour intervenir dans les questions de santé au nom de leurs communautés, et pour assurer des services de SR durables. Cet effort inclura le renforcement des capacités locales technique et de gestion, un meilleur accès à des services privés ou mutualistes, et le développement de stratégies commerciales pour les organisations communautaires de santé. L'Accord soutiendra la recherche de solutions de financement local qui permettent d'accroître l'accès aux soins de santé, y compris les formules de paiement d'honoraires et de cotisations. L'USAID encouragera les actions au niveau communautaire visant à renforcer l'efficacité et la viabilité financière des structures sanitaires.

The SOAG will facilitate communication and sharing of key lessons learned from among Senegal's private sector and other non-governmental health management organizations, particularly community health committees, in building and testing new and more effective models for community and user financing of local health services.

#### **4. Illustrative Activities - National-Level:**

##### **A. Transition Period:**

In order to maintain continuity of essential activities pending the arrival of the SO3 prime contractor, USAID will support the continuation of a limited number of activities through 30 September 2000. The details of the activities which are proposed to be continued during this period will be set forth in an Implementation Letter. USAID will coordinate with the MOH on monitoring these activities.

##### **B. National-Level "Core" Program:**

In addition to local-level demand-driven activities, the SOAG will fund activities supporting a national program, policy and analytical agenda. Activities undertaken at this level will be initiated by USAID, the MOH, or other partner request, and will support local initiatives. A critical element of this agenda, and a primary goal of KIR-3, is sharing current technical and policy information and lessons

L'Accord facilitera la mise en commun de l'expérience acquise au sein du secteur privé sénégalais et d'organisations non gouvernementales gestionnaires de services de santé, en particulier les comités de santé communautaires, dans la mise au point et l'essai de modèles nouveaux et plus efficaces de financement des services de santé locaux par la communauté et les usagers.

#### **4. Activités Indicatives - Niveau National**

##### **A. Période de Transition.**

Afin de maintenir la continuité des activités essentielles en attendant l'arrivée du contractant principal de l'OS3, l'USAID appuiera la continuation d'un nombre limité d'activités jusqu'au 30 septembre 2000. Le détail des activités qui seront poursuivies durant cette période fera l'objet d'une Lettre d'Exécution. L'USAID coordonnera avec le MS pour le suivi de ces activités.

##### **A. "Noyau" de Programme de Niveau National:**

En plus des activités de niveau local résultant de la stratégie d'approche basée sur la demande, l'Accord financera des activités au titre soit d'un programme national, soit d'un programme d'analyses ou de politique. Les activités entreprises à ce niveau seront initiées à la demande de l'USAID, le MS ou tout autre partenaire, et viendront en appui aux initiatives locales. Un élément critique de ce programme, et un but premier du

ii. Service Quality:

KIR-1 seeks to increase access to quality health care services, because quality services will lead to positive health outcomes and increase people's willingness to pay for those services. USAID will support initiatives to improve provider competencies, and activities to make the public aware of improved quality of service.

SO3 will assist the MOH to carry out its mandate to provide technical standards and supervision of health services in Senegal. USAID will work with MOH and other institutions to strengthen pre-service and in-service training for midwives, nurses and physicians through curriculum development responding to MOH service guidelines and policies, as well as the changing program environment in the field. This may include TA in improving the practical training component of these courses.

USAID will provide TA to the MOH to ensure adequate supervision of health services at the regional, district and local levels, in accordance with service guidelines. TA will include incorporating private sector providers, as well as community user groups, into an overall quality improvement program. TA and training of local governments and communities will ensure that MOH standards are disseminated and are applied by public and private providers.

prendre la relève.

ii. Qualité des Services:

Le RIC-1 vise à accroître l'accès à des services de santé de qualité, du fait que des services de qualité permettent la résolution effective des problèmes de santé et prédisposent le public à payer pour ces services. L'USAID soutiendra les initiatives visant à améliorer la compétence des prestataires, et les activités portant à la connaissance du public et l'amélioration de la qualité des services.

L'OS3 aidera le MS à remplir son mandat d'assurer des normes techniques et la supervision des services de santé au Sénégal. L'USAID travaillera avec le MS et d'autres institutions pour renforcer la formation initiale et la formation continue des sages-femmes, infirmières et médecins, à travers le développement de programmes d'enseignement répondant aux directives des services et politiques du MS, ainsi qu'à l'environnement changeant du programme sur le terrain. Cet effort pourra inclure une assistance technique en vue d'améliorer surtout le volet pratique des services de formation.

L'USAID fournira une assistance technique au MS pour assurer la supervision adéquate des services de santé aux niveaux régional, district et local, suivant les directives des services. L'assistance technique permettra de faire participer les prestataires du secteur privé, ainsi que les groupes communautaires d'usagers, dans un programme global d'amélioration de la qualité. L'assistance technique et la formation des collectivités locales et des communautés permettra d'assurer que les directives du MS

iii. Policy Reform:

USAID will engage the GOS on specific legal and policy changes to ensure more equitable and rational access to reproductive health services. The Agreement will support analysis of current data, legislation and policies and practices to generate necessary information and recommendations for appropriate decision makers. Some of this information may be generated by facility-based studies of provider practices, inventories of legislation and policy texts, or population-based surveys of social and health practices. SO3 will provide TA to engage the MOH, NGOs, and local governments in a dialogue on current issues and will support activities to change GOS and MOH policies and regulations which constitute obstacles to increased utilization of improved reproductive health services, including restrictions on access to contraceptives or services, and the over-medicalization of basic health care. Support will include aggressive sales of contraceptives and other products through social marketing activities, and assistance in selected financial reforms.

iv. Monitoring and Research:

This will include operations research, demographic surveys and special topic studies, introduction of new technologies, and analysis and integration of existing data sets for policy

sont diffusées et sont appliquées par les prestataires publics et privés.

iii. Réforme des Politiques:

L'USAID engagera le GRS à entreprendre certains changements en matière juridique et politique de façon à assurer un accès plus équitable et rationnel aux services de SR. L'Accord financera l'analyse des données, de la législation, des politiques et pratiques actuelles afin de générer l'information nécessaire et formuler des recommandations aux décideurs concernés. Une partie de cette information pourra être collectée à travers des études au niveau des structures sanitaires sur les pratiques des prestataires, à travers l'inventaire des textes législatifs et de politique, ou des enquêtes auprès de la population sur les pratiques sociales et sanitaires. L'OS-3 fournira une assistance technique pour engager le MS, les ONG et les collectivités locales dans un dialogue sur les problèmes actuels, et soutiendra les activités visant à changer les politiques et règlements du GRS et du MS constituant des obstacles (parmi lesquels les restrictions à l'accès aux services ou aux contraceptifs, et la sur-médicalisation des soins de base) à une utilisation accrue des services de SR améliorés. L'OS appuiera également la vente aggressive des contraceptifs et d'autres produits à travers des activités de marketing social, ainsi que certaines réformes financières.

iv. Suivi et Recherche:

Cet élément comprend la recherche opérationnelle, les enquêtes démographiques et des études sur des thèmes spéciaux, l'introduction de nouvelles technologies, l'analyse et l'intégration de

management. USAID will support the design, execution and dissemination of national Demographic and Health Surveys (DHS). USAID will also work closely with the GOS and other donors on planning and execution of the next nationwide census in late 1999. USAID will continue to support HIV sentinel surveillance in Senegal, and will assist in strengthening routine data collection systems through the MOH and other organizations as appropriate. Timely and accurate reporting of performance data will be a fundamental requirement for demand-driven activities under this SOAG, and USAID will perform occasional studies to verify data provided by MOH or other partners.

données existantes dans la gestion des politiques. L'USAID financera la conception, l'exécution et la diffusion d'Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS). L'USAID travaillera aussi étroitement avec le GRS et d'autres donateurs à la planification et à l'exécution du prochain recensement national prévu pour la fin de 1999. L'USAID continuera de soutenir la surveillance sentinelle VIH au Sénégal, et aidera au renforcement des systèmes de collecte régulière des données par le MS et d'autres organisations. La soumission de rapports exacts, en temps voulu, des données de performance sera une exigence fondamentale en ce qui concerne les activités entreprises dans le contexte de la stratégie axée sur la demande suivie au titre du présent Accord, et l'USAID entreprendra de temps en temps des études pour vérifier les données fournies par le MS ou d'autres partenaires.

#### v. Policy Dialogue:

This Agreement will also finance policy dialogue aimed at facilitating and accelerating reform in the health sector, in conjunction with other donors. Policy analysis and recommendations and technical assistance will help the GOS formulate and implement remaining key policy reforms for expansion of access to, and increased use of, reproductive health services. A continuous policy dialogue will be fostered with the GOS under KIR-1.

#### v. Dialogue sur les Politiques:

Le présent Accord financera également le dialogue sur les politiques visant à faciliter et à accélérer les réformes dans le secteur de la santé, en collaboration avec d'autres donateurs. Les analyses de politiques et les recommandations, ainsi qu'une assistance technique, aideront le GRS à formuler et à exécuter les restantes réformes clés devant favoriser l'expansion, l'accès et l'utilisation des services de SR. Un dialogue sur les politiques continu avec le GRS sera encouragé dans le cadre du RIC-1.

#### vi. Program Management:

The costs of management of the SO

#### vi. Gestion du Programme:

Les coûts de gestion de l'OS par

by USAID will be financed under the Agreement budget and will be clearly separated from the program budget. These funds will be managed by USAID.

vii. Program Development, Support, and Monitoring:

Monitoring and research activities will begin immediately at both the national and local levels providing required baseline data which will be used to set targets, judge progress, and provide information needed to make adjustments in the Strategy or in implementation mechanisms. Funds may also be spent for design of activities related to the Objective. A separate line item in the Agreement budget will address program development, support, and monitoring costs. These funds will be managed by USAID.

viii. Field Support:

Several centrally-funded activities (hereafter referred to as "Field Support") will support the SO, although funds for such activities will not be obligated through this Agreement. Examples include a Demographic Health Survey (DHS) and support to Senegal's National Census. These activities will be carried out through USAID/Washington's MEASURE Project or through other mechanisms.

ix. Audits:

The costs of audits being undertaken by USAID will be financed under the Agreement and will be reflected in a separate

l'USAID seront financés par le budget de l'Accord, et seront nettement séparés du budget destiné aux activités du programme. Ces fonds seront administrés par l'USAID.

vii. Elaboration, Soutien et Suivi du Programme:

Les activités de suivi et de recherche commenceront immédiatement au niveau national comme au niveau local, afin d'obtenir les données de base requises pour fixer les cibles, mesurer les progrès, et fournir les informations nécessaires pour effectuer les ajustements dans la stratégie ou dans les mécanismes d'exécution. Des fonds pourront également être décaissés pour l'élaboration d'activités en rapport avec l'Objectif. Une rubrique budgétaire séparée de l'Accord couvrira les coûts d'élaboration, de soutien et de suivi du programme. Ces fonds seront gérés par l'USAID.

viii. Appui aux Missions:

Plusieurs activités financées sur les fonds gérés par l'USAID/Washington (ci-après dénommés "Appui aux Missions") contribueront à la réalisation de l'OS bien que les fonds pour ces activités ne soient pas engagés dans le cadre du présent Accord; exemples: l'Enquête Démographique et de Santé (EDS), et le soutien au recensement national du Sénégal. Ces activités seront entreprises dans le cadre du projet MEASURE de l'USAID/Washington ou par d'autres mécanismes.

ix. Audits:

Les coûts des audits entrepris par l'USAID seront financés dans le cadre de l'Accord et feront l'objet d'une rubrique budgétaire séparée,

line item in the budget. These funds will be managed by USAID

x. Year 2000 (Y2K) Remediation Activities:

Y2K Remediation activities will be financed under the Agreement and will be reflected in a separate line item in the budget. These funds will be managed by USAID.

ces fonds seront gérés par l'USAID.

x. Activités de prévention du bogue de l'An 2000.

Les activités de prévention du bogue de l'An 2000 seront financées dans le cadre de l'Accord et feront l'objet d'une rubrique budgétaire séparée. Ces fonds seront gérés par l'USAID.

**V. IMPLEMENTATION MECHANISMS**

1. **Mechanisms.**

(a) USAID will contract on a competitive, international basis, with a firm (hereafter called the "SO3 prime contractor") to provide technical, material and management support for implementing Programs under this SO. The SO3 prime contractor will conduct outreach campaigns designed to ensure that Senegalese partners and customers understand the Strategy and how to submit proposals for USAID co-financing. The contractor will also assist Local Entities in framing their Programs for consideration, and will be responsible for reviewing and recommending approval or disapproval to USAID.

(b) USAID will contract for other technical assistance as needed, including technical assistance for studies and analyses necessary to assist in developing a database and reporting system for the SO and technical assistance for implementing activities outside those under the perview of the SO3 prime contactor. USAID will contract for technical assistance to conduct evaluations as needed

**V. MECANISMES D'EXECUTION**

1. **Mécanismes**

(a) L'USAID signera un contrat avec une firme (ci-après dénommée "Contractant Principal de l'OS3"), après un appel d'offre international, pour apporter une assistance technique, matérielle et managériale pour l'exécution des Programmes dans le cadre de cet OS. Le contractant principal de l'OS3 conduira des campagnes publicitaires pour permettre aux partenaires et clients de comprendre la stratégie et comment soumettre des propositions pour le co-financement de l'USAID. Le Contractant aidera aussi les Entités Locales à formuler des Programmes qu'il devra examiner et faire des recommandations à l'USAID pour approbation ou rejet.

(b) L'USAID passera d'autres contrats d'assistance technique, selon les besoins, notamment d'assistance technique pour les études, la recherche opérationnelle et les analyses nécessaires à la mise en place d'une base de données et d'un système de préparation de rapports relatifs à l'OS, et aussi pour exécuter des activités autres que celles relevant du Contractant Principal de l'OS3. L'USAID passera des contrats d'assistance

during the life of SO3, and to perform financial assessments and reviews necessary for program monitoring.

(d) USAID will contract for the personal services of individuals to provide program management and support services.

(e) Sub-contract arrangements with Senegalese organizations and the use of local technical expertise will be encouraged.

## 2. Coordination

Regular reviews will determine the continuation of ongoing contracts, grants or cooperative agreements under the SO. These reviews will be held by the SO3 Steering Committee identified in Section VII below. These reviews will assist in the coordination of activities and implementing mechanisms within SO3 and among the three SOs.

## VI. MONITORING AND EVALUATION

### 1. General

Progress in attaining SO3 will be monitored and assessed against baselines and targets set for indicators defined for the Strategic Objective (SO), the three Key Intermediate Results (KIRs) and the Intermediate Results (IRs). Where performance is not as expected, activities will be evaluated to identify and weigh options to achieve the desired results. USAID will curtail activities where corrective changes cannot be identified.

### 2. Monitoring

#### a. Routine Monitoring

technique, selon les besoins, pendant la durée de vie de l'OS3, pour mener des évaluations, et pour conduire des revues financières nécessaires pour le suivi du programme.

(c) L'USAID engagera des personnes pour la fourniture de services de gestion du programme et de soutien.

(d) Les contrats de sous-traitance avec des organisations sénégalaises, et l'utilisation de l'expertise technique locale seront encouragés.

### 2. Coordination

Des revues régulières permettront de déterminer la continuation ou non des contrats, subventions ou accords de coopération dans le cadre de l'OS. Ces revues seront tenues par le Comité de Pilotage de l'OS3 indiqué à la Section VII ci-dessous. Ces revues aideront à coordonner les activités et mécanismes d'exécution de l'OS3 et entre les trois OS.

## VI. SUIVI ET EVALUATION

### 1. Considérations Générales

L'avancement vers l'atteinte des résultats de l'OS3 sera évalué par rapport aux données de base et aux cibles établies pour les indicateurs définis pour l'OS, les RIC et RI. Lorsque la performance ne répond pas aux attentes, les activités seront évaluées pour identifier et étudier les options pour atteindre les résultats désirés. L'USAID mettra fin aux activités qui ne peuvent être redressées.

### 2. Suivi

USAID will work with partners (including the GOS, contractors, representatives of the private sector, NGOs, and others) to review indicators for the SO, the KIRs, and IRs. Local Entities will be responsible for ensuring that adequate reporting data is available on a timely basis for regular performance monitoring and review. Failure to provide USAID with performance data demonstrating achievement of results will constitute a breach of the partnership agreement by the Local Entity. It is anticipated that the OS3 prime contractor will also play an important support role in data collection and analysis for periodic performance reviews by the partners and USAID. The GOS will provide data which is already being collected on a routine basis. An Implementation Letter will further describe these performance indicators, and will define targets and indicators for IRs.

It is anticipated that routine monitoring will require that USAID and its partners:

- (1) Refine indicators to ensure that they actually measure the intended results, and that data can be collected for these indicators in a cost-effective manner;
- (2) Define data collection methodology including sources and schedules;
- (3) Complete baseline studies; and
- (4) Refine data collection

a. Suivi régulier

L'USAID travaillera avec les partenaires (y compris le GRS, les contractants, représentants du secteur privé, ONG et autres) pour examiner les indicateurs de l'OS, des RIC et RI. Les Entités Locales auront la responsabilité d'assurer que les données adéquates pour l'établissement des rapports sont disponibles à temps pour permettre le suivi régulier et l'examen des résultats. La non soumission à l'USAID des données de résultat établissant les progrès accomplis constituera un manquement par l'Entité Locale à l'accord de partenariat. L'on prévoit que le contractant principal de l'OS3 jouera également un important rôle d'appui dans la collecte et l'analyse des données destinées aux examens périodiques des performances par l'USAID et les partenaires. Le GRS fournira les données faisant déjà l'objet de collecte routinière. Une Lettre d'Exécution décrira plus en détail ces indicateurs de performance, et définira les cibles et les indicateurs des RI.

Le suivi régulier nécessitera que l'USAID et ses partenaires:

- (1) affinent les indicateurs pour ne pas les confondre avec des résultats, pour s'assurer qu'ils évaluent effectivement les résultats visés, et que des données peuvent être collectées par rapport à ces indicateurs à des coûts raisonnables;
- (2) définissent une méthodologie qui intègre les sources et calendriers de collecte des données;
- (3) réalisent les études de

methodologies to adapt to findings of baseline studies.

**b. Periodic Assessments**

Periodic assessments will be conducted to test and verify findings of routine monitoring and to investigate other related topics.

Both routine monitoring and periodic assessments will rely heavily on data reported by the Local Entities and that collected and analyzed by the SO3 prime contractor. Periodic assessments will rely on outside contractors and others to assure objectivity and validity in the collection and analysis of data.

**c. Reliability of Data:**

It is the responsibility of the Local Entity to alert USAID without delay of any obstacle that may delay or prevent the collection of such data, and to propose alternative solutions. USAID reserves the right at all times to conduct spot-checks and special surveys to verify performance data presented by partners.

**d. Qualitative Monitoring**

USAID and the GOS will further refine and test findings through field trips, participation in selected implementation activities, and dialogue with other donors and partners.

**3. Evaluation**

référence; et

(4) affinent les méthodologies de collecte des données en fonction des conclusions des études de référence.

**b. Revues périodiques**

Des revues périodiques seront menées pour tester et vérifier les conclusions du suivi régulier et étudier d'autres questions afférentes.

Le suivi régulier et les revues périodiques se fonderont sur les données présentées par les Entités Locales et celles collectées et analysées par le contractant principal de l'OS3. Les revues périodiques feront appel à des contractants extérieurs et d'autres spécialistes pour assurer l'objectivité et la validité de la collecte et de l'analyse des données.

**c. Fiabilité des données.**

Il incombe à l'Entité Locale d'alerter l'USAID sans délai de tout obstacle pouvant retarder ou empêcher la collecte des données, et de proposer des solutions alternatives. L'USAID se réserve le droit à tout moment de mener des vérifications ou des enquêtes spéciales pour vérifier les données de résultat présentées par les partenaires.

**d. Suivi qualitatif.**

L'USAID travaillera de concert avec le GRS pour affiner et tester davantage les conclusions par le biais de visites de terrain, en participant à des activités de mise en oeuvre, et par le dialogue avec d'autres bailleurs de fonds et partenaires.

**3. Evaluation**

Evaluations will be conducted only when deemed necessary to address specific problems or to complete an overall impact assessment of SO3. USAID and the GOS will jointly decide when evaluation is needed, in consultation with partners and customers. These evaluations will assess the effectiveness of development approaches, technical interventions and/or the sustainability potential of activities supported under this Agreement, and most importantly, the extent to which the activities have achieved the results desired. Lessons learned from these evaluations will be shared with partners under SO1 and SO2 to improve coordination and program effectiveness.

## VII. ROLES AND RESPONSIBILITIES OF THE PARTIES

### 1. Joint Responsibility:

The GOS, USAID, and their partners will be jointly and collaboratively responsible for monitoring the implementation of this Strategic Objective, for coordinating the implementation of the three SOAGs, and for recommending any needed changes to the Strategy in coordination with other donors.

a. Joint Review: An annual Joint Portfolio Review will be convened under the co-chairmanship of the Minister of Economy, Finance and Plan and the Director of USAID to review progress or achievement of all SOs. This meeting will include representatives of the Ministries of Health and Decentralization.

b. Steering Committee for SO3: An

Des évaluations ne seront menées que lorsqu'elles seront jugées nécessaires pour traiter de problèmes spécifiques ou faire une évaluation globale d'impact de l'OS3. L'USAID et le GRS décideront conjointement si une évaluation est nécessaire, après consultation avec les partenaires et clients. Ces évaluations analyseront l'efficacité des approches de développement, les interventions techniques et/ou le potentiel de durabilité des activités financées dans le cadre du présent Accord; et essentiellement, le niveau de réalisation des résultats souhaités par les activités. Les enseignements tirés de ces évaluations seront partagées avec les partenaires des OS1 et OS2 en vue d'améliorer la coordination et l'efficacité des programmes.

## VII. ROLES ET RESPONSABILITES DES PARTIES

### 1. Responsabilité conjointe:

Le GRS, l'USAID et leurs partenaires seront conjointement responsables du suivi de la mise en œuvre de cet OS, de la coordination de la mise en œuvre des trois Accords et seront chargés de faire des recommandations relatives aux changements nécessaires de Stratégie, de concert avec les autres bailleurs de fonds.

a. Revue Conjointe: Une revue conjointe annuelle du programme sera convoquée sous la co-présidence du Ministre chargé de l'Economie, des Finances et du Plan et du Directeur de l'USAID/Sénégal pour faire le point sur l'état d'avancement de tous les OS, avec la participation des représentants des Ministères chargés de la Santé et de la Décentralisation.

a. Comité de Pilotage de l'OS3: Un

SO3 Steering Committee will be established under the chairmanship of the Minister of Health and will include representatives of USAID; all ministries involved in implementation of SO3 (including the Ministries of Economy, Finance and Plan; Family, Social Action and National Solidarity; Modernization of the State; and Decentralization); private sector and civil society; partners; and implementing agencies including the SO3 prime contractor. This Committee will meet at least once every three months to conduct progress reviews of activities being conducted under the SO, to assess performance data collected and to recommend improvements to data collection and monitoring. The Steering Committee will recommend to USAID modification or termination of Programs, contracts, grants or cooperative agreements which are not progressing as expected.

## 2. USAID

Although the GOS remains the central actor in articulating national priorities and defining a framework for intervention, USAID will provide policy and technical recommendations to the GOS as appropriate to improve utilization and sustainability of reproductive health services in Senegal. USAID will continue its coordination with other donors to support this Objective. USAID retains the right to terminate funding of any Program, contract, grant or cooperative agreement which is not achieving results.

Comité de Pilotage de l'OS3 sera mis en place. Il sera présidé par le Ministère chargé de la Santé et comprendra les représentants de l'USAID; de tous les ministères impliqués dans l'exécution de l'OS (y compris les Ministères chargés de l'Economie, des Finances et du Plan; de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale; de la Modernisation de l'Etat; et de la Décentralisation); du secteur privé et de la société civile; des partenaires; et des organismes d'exécution, y compris les représentants du contractant principal de l'OS3. Ce Comité se réunira au moins une fois par trimestre, pour évaluer l'état d'avancement des activités de l'OS, évaluer les données de performance collectées, et recommander des améliorations dans la collecte et le suivi des données. Il fera à l'USAID des recommandations sur le réaménagement ou l'arrêt des Programmes, contrats, subventions ou accords de coopération dont l'avancement ne répond pas aux attentes.

## 2. USAID

Bien que le GRS reste l'acteur central dans l'articulation des priorités au niveau national, et dans la définition du cadre d'intervention, l'USAID se chargera de faire des recommandations techniques et de politiques au GRS comme il sied pour améliorer l'utilisation et la durabilité des services de santé de la reproduction. L'USAID continuera sa coordination avec le reste des bailleurs et en vue d'appuyer cet Objectif. L'USAID se réserve le droit d'arrêter le financement de tout Programme, contrat, subvention ou accord de coopération qui ne produit pas des résultats.

### **3. Government of Senegal**

On the national level, the GOS must formulate and implement national health policies and programs to improve access to quality reproductive health services, ensure rational allocation and management of health sector resources, and generate political will to ensure these initiatives are carried out. The GOS must also ensure that appropriate staff and infrastructure resources are in place to support rational reproductive health service provision, and that established laws and standards are complied with. The Ministry of Health (MOH) and local governments will collaborate to mobilize all resources and authorities made available to health districts under the laws and decrees of Decentralization.

Locally-elected governments will be a central partner in the achievement of SO3, and are expected to engage significant resources and political will to fully implement activities to achieve agreed-upon results in their jurisdiction. They will be fully accountable to their constituencies for effective and transparent management.

### **4. Implementing Agencies**

Cooperating Agencies (CAs), contractors, and grantees will provide technical assistance (TA) in clinical services, human resources development, financial and program management, social mobilization, research and information management, and other areas.

### **3. Gouvernement du Sénégal**

Sur le plan national, le GRS doit formuler et exécuter des politiques et programmes sanitaires qui améliorent l'accès à des services de SR de qualité, assurent l'allocation et la gestion rationnelles des ressources du secteur de la santé, et génèrent la volonté politique d'assurer que ces initiatives sont menées à bonne fin. Le GRS doit aussi assurer que des ressources appropriées en infrastructures et personnel sont en place pour soutenir la prestation de services de SR rationnels, et que les lois et normes établies sont respectées. Le Ministère chargé de la Santé travaillera avec les collectivités locales pour mobiliser toutes les ressources et compétences disponibles au niveau des districts sanitaires conformément aux lois et décrets sur la Décentralisation.

Les collectivités locales seront un partenaire central dans l'achèvement de l'OS3; l'on s'attend à ce qu'elles engagent des ressources importantes et qu'elles fassent preuve de leur volonté politique d'exécuter pleinement les activités placées dans leur jurisdicition en vue d'atteindre les résultats convenus. Elles seront tenues responsables devant leurs électeurs d'une gestion efficace et transparente.

### **4. Organismes d'Exécution**

Les organismes de coopération (OC), les contractants, et les organisations bénéficiaires de subvention fourniront une assistance technique (AT) en matière de services cliniques, développement des ressources humaines, gestion financière et de programme, mobilisation sociale, recherche et gestion de

TA is intended to strengthen the capacity of the partners to complete required tasks without outside intervention, as well as assist in achieving desired results. USAID, partners, and the GOS are jointly responsible for coordinating the activities of implementing agencies.

## 5. Customers

The most essential partner in the implementation of the Strategic Objective is the customer, which includes women, children and couples targeted for specific reproductive health services, as well as the local communities in which these services are offered. Customers are expected to participate actively and openly in the planning and evaluation of activities under this Agreement.

l'information, et autres domaines.

L'AT est conçue pour renforcer les capacités des partenaires et leur permettre ainsi de mener à terme les tâches requises, sans intervention externe, et pour les aider à atteindre les résultats recherchés. L'USAID, les partenaires et le GRS auront la responsabilité conjointe de coordonner les activités des organismes d'exécution.

## 5. Clients

Le partenaire essentiel pour l'exécution de l'Objectif Stratégique est le client, qui comprend les femmes, les enfants et les couples visés par les services de SR spécifiques, ainsi que les communautés locales au sein desquelles ces services sont offerts. Les clients sont censés participer activement et ouvertement à la planification et l'évaluation des activités dans le cadre de l'Accord.

## VIII. ILLUSTRATIVE FINANCIAL PLAN AND FINANCING METHODS

### 1. Cost Estimate and Financial Plan

#### (a) Total Estimated Cost:

The total estimated cost of implementing SO3, to be shared by USAID, the Local Entities and the Grantee, is Eighty-Six Million One Hundred Twenty-Five Thousand U.S. Dollars (\$86,125,000) over an eight year period. It is anticipated that USAID will contribute Forty-Four Million One Hundred Ninety-Three Thousand U.S. Dollars (\$44,193,000) under this Agreement as well as \$24,707,000 to activities outside this Agreement which support SO3. The GOS and Local Entities will provide approximately \$17,225,000

## VIII. PLAN FINANCIER INDICATIF ET METHODES DE FINANCEMENT

### 1. Coût Estimatif et Plan Financier

#### (a) Coût Total Estimatif:

Le coût total d'exécution de l'OS3, à partager entre l'USAID, les Entités Locales et le Bénéficiaire, est estimé à Quatre-Vingt Six Millions Cent Vingt-Cinq Mille dollars US (\$86.125.000) sur une période de huit ans. Il est prévu que l'USAID apportera une contribution de Quarante-Quatre Millions Cent Quatre-Vingt Treize Mille dollars US (\$44.193.000) dans le cadre de l'Accord, ainsi que 24.707.000 dollars US pour des activités en dehors du présent

in cash and in-kind.

(b) Illustrative Financial Plan:

Attachment One to this Annex I shows USAID bilateral funding intended to be obligated under this SOAG, as well as central USAID funding (Field Support), which will support SO3 but not be obligated under the SOAG.

The budget is illustrative. Funds made available under this Agreement may be used for any of the activities deemed necessary to achieve the Strategic Objective, insofar as permitted by U.S. law, including Congressional earmarks. The Parties may reallocate funds among activities throughout the life of this Agreement based upon implementation performance or program needs and priorities as set forth in this Agreement and as consistent with U.S. law, without formal amendment of this Agreement. Implementation Letters will set forth estimated allocations of the budget for individual activities. Such Allocations may be changed by the Principal Representatives of the Parties or their designee for this purpose.

## 2. Financing Methods

All financing under the SO will be through USAID direct grants, cooperative agreements or contracts.

Accord qui appuient l'OS3. Le GRS et les Entités Locales apporteront une contribution d'environ 17.225.000 dollars en espèces ou en nature.

(b) Plan Financier Indicatif:

La Pièce Jointe 1 de la présente Annexe I indique les fonds bilatéraux que l'USAID envisage d'engager dans le cadre du présent Accord, en même temps que les fonds gérés par l'USAID/Washington ("Appui aux Missions") qui appuieront l'OS3 mais qui ne seront pas mis directement en place au titre du présent Accord.

Le budget est indicatif. Les fonds fournis dans le cadre du présent Accord pourront être utilisés pour toute activité jugée nécessaire pour la réalisation de l'Objectif Stratégique, comme il sera permis par la loi américaine, y compris les affectations de fonds du Congrès américain. Les Parties peuvent réallouer les fonds d'une activité à l'autre, pendant toute la durée du présent Accord, sur la base de leur performance ou selon les besoins et priorités du programme, conformément aux termes du présent Accord et à la loi américaine, et ce si sans qu'il soit nécessaire d'amender formellement l'Accord. Des Lettres d'Exécution préciseront les allocations estimatives du budget pour chaque activité. Ces allocations pourront être modifiées par les représentants principaux des Parties ou leurs mandataires à cette fin.

## 2. Méthodes de Financement

Tout financement dans le cadre de l'OS se fera par subvention directe, accord de coopération ou par contrat de l'USAID.

### 3. Procurement Responsibilities

#### (a) Technical Assistance:

All technical assistance contracts will be awarded and managed by USAID or its contractors.

#### (b) Participant Training:

Participant training under the SOAG will be coordinated by the SO3 prime contractor assisted by USAID's Training Specialist.

### 4. Host Country and Customer

**Contributions:** It is expected that a significant portion of the Grantee contribution will be provided in cash or kind through local government financing of the decentralization process and contributions of Local Entities during implementation of activities necessary to achieve the Objective.

Local Entities will be expected to participate with their own financial, material, and personnel resources in the implementation of Programs co-financed by USAID.

Local Entities will contribute no less than 25% of any given co-financed Program as set forth in more detail in the relevant Partnership Agreement. In case the Local Entity fails to make the required resources available, financing for the Program will be terminated. Local Entities will be required to report on their contributions in a format and on a schedule to be determined jointly by the Parties.

### 3. Responsabilité d'Achats

#### (a) Assistance Technique:

Tous les contrats d'assistance technique seront passés et gérés par l'USAID ou ses contractants.

#### (b) Formation des Participants:

Les activités de formation des participants dans le cadre du présent Accord seront coordonnées par le contractant principal de l'OS3, avec l'aide du Spécialiste en matière de Formation de l'USAID.

### 4. Contributions du Bénéficiaire et des Clients

**Il est prévu qu'une grande partie des contributions du Bénéficiaire se fera en espèces ou en nature à travers les collectivités locales, dans le cadre de la décentralisation, et à travers les contributions des Entités Locales pendant l'exécution des activités nécessaires à la réalisation de l'Objectif.**

Les Entités Locales devront contribuer leurs ressources financières, matérielles et humaines propres pour l'exécution des Programmes co-financés par l'USAID.

Les Entités Locales contribueront au moins à hauteur de 25% du coût total du Programme, tel que stipulé de façon plus détaillée dans l'Accord de Partenariat pertinent. Au cas où l'Entité Locale n'est pas en mesure de respecter ses contributions et de mettre à la disposition les ressources requises, il sera mis fin au financement du Programme. Les Entités Locales devront faire des rapports sur leurs contributions selon un format et un calendrier que les Parties définiront conjointement.

**SO3 Revised Illustrative Budget**  
(\$000s)

<b>Budget Summary</b>		1998*	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Sub-Total Budget
Bilateral (1)		1,165	772	7,099	7,014	7,320	7,241	7,083	5,199	1,300	44,193
Field Support		1,635	9,810	1,401	1,586	1,290	2,359	2,525	3,301	800	24,707
<b>Total Budget</b>	* Includes \$400,000 in FY 1997 CSD Carry-over	2,800	10,582	8,500	8,600	8,610	9,600	9,608	8,500	2,100	68,900
<b>Budget Detail</b>		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Sub-Total Budget
<b>Bilateral</b>											
Program Activities (2)	(*)	50%	183	3	3,209	3,159	3,304	3,256	3,168	2,217	258
KIR #1		20%	73	1	1,284	1,264	1,321	1,302	1,267	887	103
KIR #2		30%	110	2	1,926	1,895	1,982	1,953	1,901	1,330	155
KIR #3		100%	365	7	6,419	6,318	6,607	6,511	6,336	4,434	517
Sub-Total Program Activities: (2) = (1-3-4-5)											37,513
USAID Program Management (3)		500	515	530	546	563	580	597	615	633	5,080
USAID Program Development (4)		300	250	120	120	120	120	120	120	120	1,390
Audits (5)		0	0	30	30	30	30	30	30	30	210
<b>Field Support</b>	(*)	75%	1,226	7,358	1,051	1,190	968	1,769	1,894	2,476	600
KIR #1		10%	164	981	140	159	129	236	253	330	80
KIR #2		15%	245	1,472	210	238	194	354	379	495	120
KIR #3		100%	1,635	9,810	1,401	1,586	1,290	2,359	2,525	3,301	800
<b>Total Budget</b>		2,800	10,582	8,500	8,600	8,610	9,600	9,608	8,500	2,100	68,900

(\*) Percent KIR amounts are calculated using Bilateral/Field Support amounts less amounts in budget line items (3), (4) and (5)

Budget Indicateur Revise de l'Objectif Stratégique No. 3  
(En Millions de Dollars)

Page 45 of 47  
Annexe I  
Pièce jointe I

Budget Récapitulatif												Sous-Total Budget		Fonds Bilatéraux (1)		Appui aux Missions		Budget Total		Budget Maladie Survie de l'Enfant		Inclut 400.000 dollars provenant des Fonds 1997 Maladie Survie de l'Enfant		Detail du Budget				
1998*	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006						1,165	772	7,099	7,014	1,401	1,635	9,810	7,320	7,241	1,586	1,290	2,359	5,199	1,300	44,193
														2,800	10,582	8,500	8,600	8,610	9,600	9,608	8,500	2,100					24,707	
														2,800	10,582	8,500	8,600	8,610	9,600	9,608	8,500	2,100					68,900	

## Budget Recapitulatif

Page 45 of 47  
Annexe I  
Pièce jointe I

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Budget Sous-Total	Fonds Bilatéral
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------	----------------------	-----------------

Fonds Bilatéral

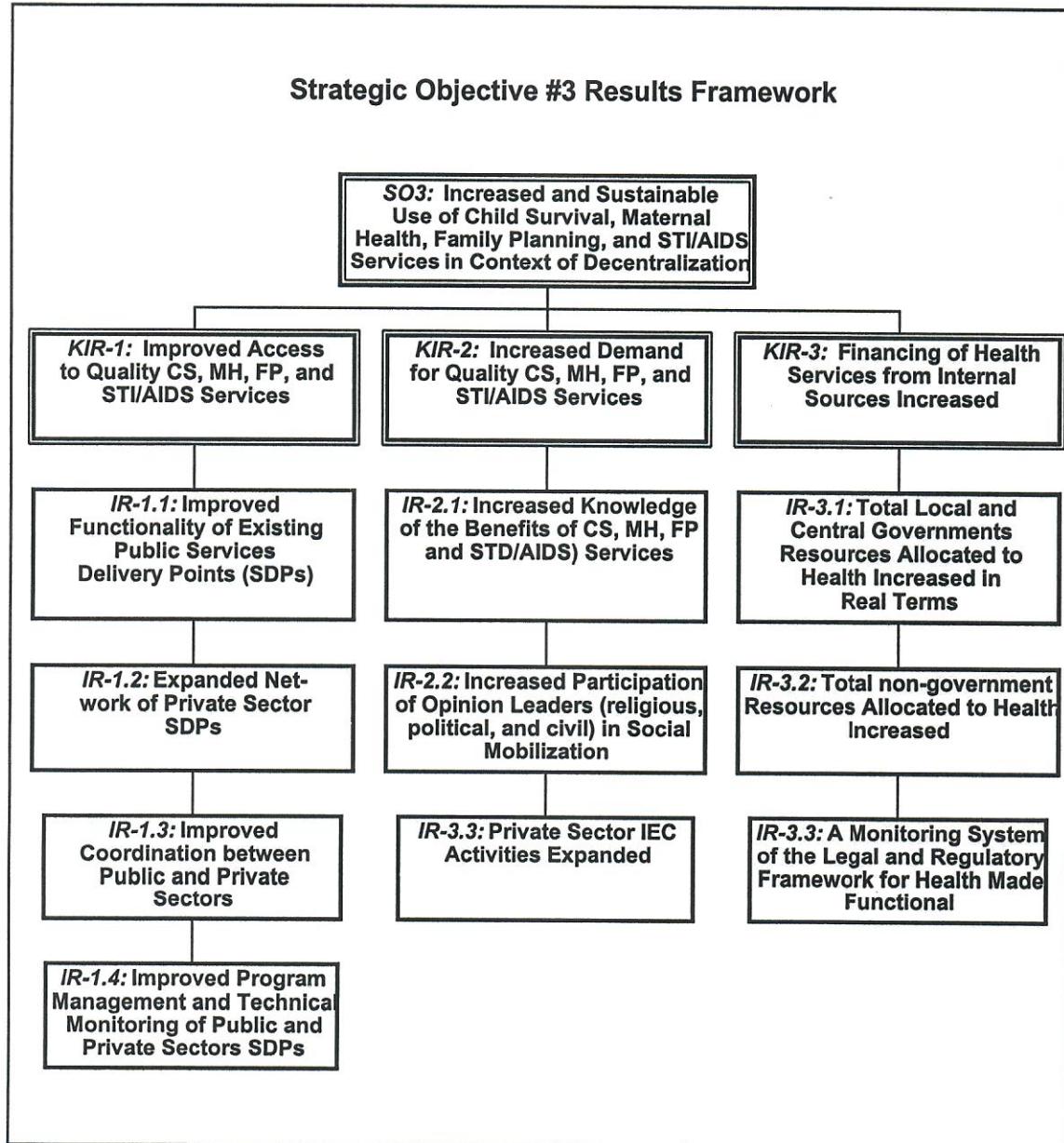
Budget  
Sous-Total

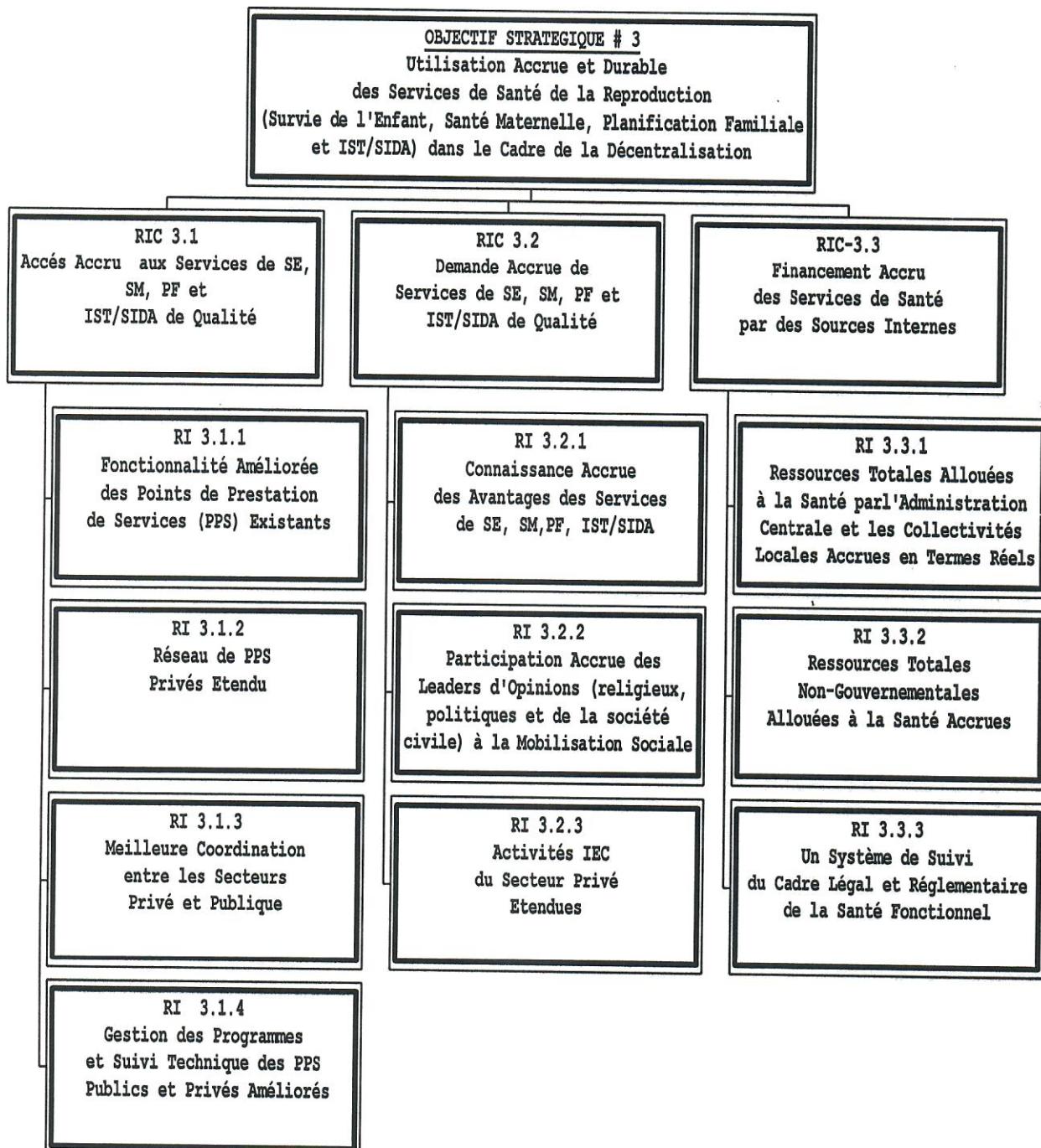
Activités du Programme (2)		(*)		Activités du Programme par l'USAID(3)		Coûts d'Elaboration du Programme par l'USAID (4)		Coûts de Gestion du Programme par l'USAID(3)		Audits (5)		Appui aux Missions		Budget Total											
RIC #1	RIC #2	RIC #3	RIC #4	RIC #5	RIC #6	RIC #7	RIC #8	RIC #9	RIC #10	RIC #11	RIC #12	RIC #13	RIC #14	RIC #15	RIC #16										
50%	183	3	3,209	3,159	3,304	3,256	3,168	2,217	258	103	7,503	18,757	Sous-Total Activités du Prog.: (2) = (1 -3-4-5) 100%	365	7	6,419	6,318	6,607	6,511	6,336	4,434	517	11,254		
30%	73	1	1,284	1,264	1,321	1,302	1,267	887	87	103	7,503	18,530	RIC #3	110	2	1,926	1,895	1,982	1,953	1,901	1,330	155			
20%	RIC #2	3	3,209	3,159	3,304	3,256	3,168	2,217	258	103	7,503	18,757	RIC #3	110	2	1,284	1,264	1,321	1,302	1,267	887	87			
50%	RIC #1	183	3	3,209	3,159	3,304	3,256	3,168	2,217	258	103	7,503	18,757	Sous-Total Activités du Prog.: (2) = (1 -3-4-5) 100%	365	7	6,419	6,318	6,607	6,511	6,336	4,434	517	11,254	
75%	(*)	1,226	7,358	1,190	1,051	1,190	968	1,769	1,894	2,476	600	18,530	RIC #1	109%	164	981	140	159	129	236	253	330	80	2,471	
10%	RIC #2	1,226	7,358	1,190	1,051	1,190	968	1,769	1,894	2,476	600	18,530	RIC #3	15%	245	1,472	210	140	129	194	354	379	495	120	3,706
15%	RIC #3	1,226	7,358	1,190	1,051	1,190	968	1,769	1,894	2,476	600	18,530	RIC #16	100%	1,635	9,810	1,401	1,401	1,290	1,290	2,359	2,525	3,301	800	24,707
75%	(*)	1,226	7,358	1,190	1,051	1,190	968	1,769	1,894	2,476	600	18,530	RIC #16	100%	1,635	9,810	1,401	1,401	1,290	1,290	2,359	2,525	3,301	800	24,707

## AppU aux Missions

210  
1,390  
5,080  
  
37,513  
11,254  
7,503  
18,757

<sup>14</sup>) Les montants des RIC en pourcentage sont calculés à partir des montants de Fonds Bilatéaux/Appui aux Missions moins les montants des lignes budgétaires (3), (4) et (5).





## **ANNEX 2**

### **STANDARD PROVISIONS**

#### **Article A: Definitions and Implementation Letters**

Section A.1. Definitions. As used in this Annex, the "Agreement" refers to the Grant Agreement to which this Annex is attached and of which this Annex forms a part. Terms used in this Annex have the same meaning or reference as in the Agreement.

Section A.2. Implementation Letters. To assist the Grantee in the implementation of the Agreement, USAID, from time to time, will issue Implementation Letters that will furnish additional information about matters stated in this Agreement. The Parties may also use jointly agreed-upon Implementation Letters to confirm and record their mutual understanding on aspects of the implementation of this Agreement. Implementation Letters will not be used to amend the text of the Agreement, but can be used to record revisions or exceptions which are permitted by the Agreement, and revisions of Annex 1 which do not conflict with provisions of the Agreement.

#### **Article B: General Covenants**

Section B.1. Consultation. The Parties will cooperate to assure that the Objective and Results of this Agreement will be accomplished. To this end, the Parties, at the request of either, will exchange views on progress towards the Objective and Results, the performance of obligations under this Agreement, the performance of any consultants, contractors, or suppliers engaged under the Agreement, and other matters relating to the Agreement.

## **ANNEXE 2**

### **DISPOSITIONS GENERALES**

#### **Article A: Définitions et Lettres d'Exécution**

Section A.1. Définitions: Tel qu'utilisé dans la présente Annexe, l'"Accord" désigne l'Accord de Subvention auquel est jointe la présente Annexe qui en est partie intégrante. Les termes utilisés dans la présente Annexe ont la même signification ou les mêmes références que dans l'Accord.

Section A.2. Lettres d'Exécution: Pour aider le Bénéficiaire à exécuter l'Accord, l'USAID établira de temps en temps des lettres d'exécution donnant des informations additionnelles sur des questions mentionnées dans l'Accord. Les Parties pourront aussi utiliser des lettres d'exécution établies d'un commun accord, pour confirmer et consigner par écrit leur accord mutuel sur des aspects de l'exécution du présent Accord. Les lettres d'exécution ne seront pas utilisées pour modifier le texte de l'Accord, mais pourront servir à prendre acte des révisions ou cas d'exception autorisés par l'Accord, et des révisions de l'Annexe 1 qui ne sont pas contradictoires avec les dispositions de l'Accord.

#### **Article B: Conventions Générales**

Section B.1. Consultation: Les Parties signataires devront coopérer pour s'assurer que l'Objectif et les Résultats du présent Accord seront atteints. A cet effet, elles devront, à la demande de l'une ou l'autre, procéder à un échange de vues sur les progrès accomplis dans le sens de l'atteinte de l'Objectif et des Résultats, sur l'exécution des obligations dans le cadre de l'Accord, ainsi que sur le travail des consultants, contractants ou fournisseurs engagés dans le cadre de l'Accord, et d'autres questions

Section B.2. Execution of Agreement. The Grantee will:

(a) Carry out the Agreement or cause it to be carried out with due diligence and efficiency, in conformity with sound technical, financial, and management practices, and in conformity with those documents, plans, specifications, contracts, schedules, or other arrangements, and with any modifications therein, approved by USAID pursuant to this Agreement; and

(b) Provide qualified and experienced management for, and train such staff as may be appropriate for the maintenance and operation of activities financed under the Agreement, and, as applicable for continuing activities, cause those activities to be operated and maintained in such manner as to assure the continuing and successful achievement of the purposes of the Agreement.

Section B.3. Utilization of Goods and Services

(a) Any goods and services financed under this Agreement, unless otherwise agreed in writing by USAID, will be devoted to the Agreement until the completion or termination of the Agreement, and thereafter (as well as during any period of suspension of the Agreement) will be used to further the Objective of the Agreement and as USAID may direct in Implementation Letters.

(b) Goods or services financed under this Agreement, except as USAID may otherwise agree in writing, will not be used to promote or assist a foreign aid project or activity associated

liées à l'Accord.

Section B.2. Exécution de l'Accord: Le Bénéficiaire s'engage à:

(a) exécuter l'Accord ou veiller à son exécution, avec diligence et efficacité, conformément à de bonnes pratiques techniques, financières et managériales, et conformément aux documents, plans, cahiers des charges, contrats, calendriers ou autres dispositions (ainsi que les modifications qui y seront apportées) approuvés par l'USAID en conformité avec le présent Accord ; et

(b) désigner des cadres de gestion qualifiés et expérimentés et, au besoin, entreprendre leur formation en vue d'assurer l'entretien et le fonctionnement des activités financées dans le cadre de l'Accord et, selon les besoins des activités poursuivies, veiller à ce que cet entretien et ce fonctionnement se fassent de manière à garantir la réalisation continue et avec succès des buts de l'Accord.

Section B.3. Utilisation des Biens et Services:

(a) Tous les biens et services financés dans le cadre du présent Accord seront consacrés à l'Accord jusqu'à son achèvement ou dénonciation, à moins que l'USAID n'en convienne autrement par écrit. Après achèvement ou dénonciation (ainsi que pendant toute période de suspension de l'Accord) ces biens et services devront servir à consolider l'Objectif de l'Accord ou selon les directives de l'USAID par Lettres d'Exécution.

(b) A moins que l'USAID n'en convienne autrement par écrit, les biens et services financés dans le cadre de l'Accord ne peuvent servir à promouvoir ou aider un projet d'assistance étrangère ou une

with or financed by a country not included in USAID Geographic Code 935 as in effect at the time of such use.

#### Section B.4. Taxation

(a) **GENERAL EXEMPTION.** The Agreement and the assistance thereunder, including but not limited to (1) any activity, contract, grant or other implementing agreement financed by USAID under this Agreement; (2) any transaction and property under (1) above; (3) any contractor, grantee, or other organization financed by USAID under this Agreement; (4) any employee of such organizations; and (5) any individual contractor or grantee carrying out activities financed by USAID under this Agreement, are free from any taxes imposed under laws in effect in the territory of the Grantee.

(b) Except as provided otherwise in this provision, the General Exemption in subsection (a) applies to, but is not limited to, the following taxes:

(1) Exemption 1. Customs duties, tariffs, import taxes, or other levies:

(i) on the importation and use of supplies, equipment, materials, property or other goods (hereinafter collectively "goods"), or

(ii) on the importation, use, or re-exportation of the personal belongings and effects (including personally-owned automobiles) for the personal use of expatriate, non-national individuals or their family members.

Exemption 1 includes, but is not

activité associée à ou financée par un pays non inclus dans le Code Géographique No. 935 de l'USAID en vigueur lors de l'utilisation desdits biens et services.

#### Section B.4. Impôts, Droits et Taxes

(a) **EXONERATION GENERALE.** Le présent Accord et l'assistance qu'il inclut, y compris sans s'y limiter (1) tout(e) activité, contrat, don ou autre accord d'exécution financés par l'USAID; (2) tout(e) transaction et bien au titre de (1) ci-dessus; (3) tout contractant, bénéficiaire ou autre organisation financés par l'USAID; (4) tout employé de telles organisations; et (5) tout contractant ou bénéficiaire individuel menant des activités financées par l'USAID, sont exonérés de tous taxes ou droits imposés en vertu de la législation en vigueur dans le pays du Bénéficiaire.

(b) Sauf autre disposition contraire à la présente disposition, l'Exonération Générale à la sous-section (a) s'applique sans se limiter aux taxes et droits suivants:

(1) Exonération 1: Droits et tarifs douaniers, taxes et droits d'importation et tous autres prélèvements:

(i) sur l'importation et l'utilisation de fournitures, équipement, matériels, ou tous biens (ci-après dénommés collectivement "biens"), ou

(ii) sur l'importation, l'utilisation ou la réexportation des biens et effets personnels (y compris les véhicules particuliers) à usage personnel de personnel expatrié, non-national ou des membres de leur famille.

Exonération 1 inclut sans s'y

limited to, all charges based on the value of such imported goods, but does not include service charges directly related to services performed to transfer goods or cargo.

(2) Exemption 2. Taxes on the income, profits or property of all:

(i) expatriate, non-national organizations of any type,

(ii) expatriate, non-national employees of national and non-national organizations, or

(iii) expatriate, non-national individual contractors and grantees.

Exemption 2 includes income and social security taxes of all types and all taxes on the property, personal or real, owned by such expatriate, non-national organizations or persons. The term "national" refers to organizations established under the laws of the Grantee and citizens of the Grantee, other than permanent resident aliens in the United States.

(3) Exemption 3. Taxes levied on the last transaction for the purchase of goods or services financed by USAID under this Agreement, including sales taxes, value-added taxes (VAT), or taxes on purchases or rentals of real or personal property. The term "last transaction" refers to the last transaction by which the goods or services were purchased for use in the activities financed by USAID under this Agreement.

(c) If a tax has been levied and paid contrary to the provisions of

limiter tous droits ou taxes basés sur la valeur de ces biens importés, mais n'inclut pas les taxes de services directement liés à des services rendus pour le transfert de biens ou de chargement.

(2) Exonération 2: Impôts et taxes sur le(s) revenu, bénéfices ou biens de tous ou toutes:

(i) organisations expatriées, non-nationales de tous types,

(ii) employés expatriés, non-nationaux d'organisations nationales et non-nationales, ou

(iii) contractants et bénéficiaires individuels expatriés, non-nationaux.

Exonération 2 inclut les impôts sur le revenu et la sécurité sociale de tous types et tous les impôts sur les biens meubles ou immeubles appartenant à ces organisations ou personnes expatriées, non-nationales. Le terme "national" désigne les organisations constituées selon la législation du Bénéficiaire et les citoyens du Bénéficiaire, autres qu'étrangers résidant en permanence aux Etats-Unis.

3) Exonération 3: Les droits et taxes prélevés sur la dernière transaction pour l'achat de biens et services financés par l'USAID dans le cadre de l'Accord, y compris les droits et taxes sur les ventes, les taxes sur la valeur ajoutée (TVA) ou les droits et taxes sur les achats ou locations de biens meubles ou immeubles. Le terme "dernière transaction" désigne la dernière transaction par laquelle les biens et services ont été achetés pour les besoins des activités financées par l'USAID dans le cadre de l'Accord.

(c) Au cas où une taxe aura été prélevée et payée contrairement aux

an exemption, USAID may offset the amount of such tax from amounts to be disbursed under this or any other agreement between the Parties or, as USAID may direct in Implementation Letters, the Grantee will promptly refund to USAID, the implementing organization or person the amount of such tax with funds other than those provided under the Grant.

(d) In the event of a disagreement about the application of an exemption, the Parties agree to promptly meet and resolve such matters, guided by the principle that the assistance furnished by USAID is free from direct taxation, so that all of the assistance furnished by USAID will contribute directly to the economic development of the country of the Grantee.

Section B.5. Reports and Information, Agreement Books and Records, Audits, and Inspections

(a) Reports and Information. The Grantee shall furnish USAID accounting records and such other information and reports relating to the Agreement as USAID may reasonably request.

(b) Agreement Books and Records. The Grantee shall maintain accounting books, records, documents and other evidence relating to the Agreement, adequate to show, without limitation, all costs incurred under the Agreement, the receipt and use of goods and services acquired under the Agreement, agreed-upon cost sharing requirements, the nature and extent of solicitations of prospective suppliers of goods and services acquired, the basis of award of contracts and orders, and

dispositions d'une exonération, l'USAID pourra effectuer une compensation en déduisant le montant de cette taxe des montants à débourser dans le cadre du présent Accord ou de tout autre accord entre les Parties ou, selon les directives de l'USAID par Lettres d'Exécution, le Bénéficiaire remboursera promptement le montant de la taxe à l'USAID, l'organisme ou la personne chargée de l'exécution, avec des fonds autres que ceux fournis dans le cadre de la Subvention.

(d) En cas de désaccord sur l'application d'une exonération, les Parties conviennent de se rencontrer promptement pour trouver une solution, en suivant le principe que l'assistance fournie par l'USAID est exonérée de droits et taxes directs afin qu'elle puisse intégralement contribuer directement au développement économique du pays du Bénéficiaire.

Section B.5. Rapports et Informations, Livres et Comptes de l'Accord, Audits et Inspections

(a) Rapports et Informations. Le Bénéficiaire devra fournir tous les comptes et tous autres informations et rapports relatifs à l'Accord que l'USAID pourrait raisonnablement demander.

(b) Livres et Comptes de l'Accord. Le Bénéficiaire devra tenir des livres, écritures et documents comptables ainsi que toutes autres preuves comptables relatifs à l'Accord. Ceux-ci devront être suffisants pour montrer, sans limite, tous les coûts encourus dans le cadre de l'Accord, la réception et l'utilisation des biens et services acquis dans le cadre de l'Accord, le partage requis et convenu des coûts, la nature et la portée des appels d'offres aux fournisseurs potentiels de biens et services

the overall progress of the Agreement toward completion ("Agreement books and records"). The Grantee shall maintain Agreement books and records in accordance with generally accepted accounting principles prevailing in the United States, or, at the Grantee's option, with approval by USAID, other accounting principles, such as those (1) prescribed by the International Accounting Standards Committee (an affiliate of the International Federation of Accountants), or (2) prevailing in the country of the Grantee. Agreement books and records shall be maintained for at least three years after the date of last disbursement by USAID or for such longer period, if any, required to resolve any litigation, claims or audit findings.

(c) Grantee Audit. If \$300,000 or more is expended directly by the Grantee in a year under the Agreement, the Grantee, except as the Parties may otherwise agree in writing, shall have financial audits made of the expenditures in accordance with the following terms:

(1) The Grantee shall select an independent auditor in accordance with the "Guidelines for Financial Audits Contracted by Foreign Recipients" issued by the USAID Inspector General ("Guidelines"), and the audits shall be performed in accordance with the "Guidelines;" and

(2) The audit shall determine whether the receipt and expenditure of the funds provided under the Agreement are presented

acquis, les critères et justifications des attributions de contrats et commandes, et l'état d'avancement global de l'Accord par rapport à son objectif final ("Livres et Comptes de l'Accord"). Le Bénéficiaire devra tenir les livres et comptes de l'Accord selon les principes de comptabilité généralement acceptés et en vigueur aux Etats-Unis, ou, à son gré, avec l'approbation de l'USAID, selon d'autres principes de comptabilité, tels que ceux (1) prescrits par le Comité International pour les Normes de Comptabilité (affilié à la Fédération Internationale des Experts-Comptables), ou (2) en vigueur dans le pays du Bénéficiaire. Les livres et comptes de l'Accord devront être conservés pendant trois ans au moins après la date du dernier décaissement de l'USAID, ou pendant une plus longue période, si celle-ci existe et nécessaire, pour résoudre des réclamations, litiges et résultats des audits.

(c) Audit du Bénéficiaire. Au cas où 300.000 dollars E.U ou plus seraient directement dépensés par le Bénéficiaire en une année dans le cadre de l'Accord, le Bénéficiaire devra, sauf accord contraire des Parties par écrit, faire effectuer des audits financiers des fonds dépensés dans les conditions suivantes:

(1) Le Bénéficiaire devra sélectionner un auditeur indépendant conformément aux "Directives en Matière de Passation de Contrats d'Audits Financières par les Bénéficiaires Etrangers" établies par l'Inspecteur Général de l'USAID ("Directives"), et les audits devront être effectués conformément à ces "Directives"; et

(2) L'audit devra déterminer si la réception et la dépense des fonds fournis dans le cadre de l'Accord ont été présentées conformément aux

in accordance with generally accepted accounting principles agreed to in section (b) above and whether the Grantee has complied with the terms of the Agreement. Each audit shall be completed no later than nine months after the close of the Grantee's year under audit.

(d) Subrecipient Audits. The Grantee, except as the Parties may otherwise agree in writing, shall submit to USAID, in form and substance satisfactory to USAID, a plan for the audit of "covered" subrecipients.

(1) A "covered" subrecipient is one who expends \$300,000 or more in a year in "Federal awards" as defined in OMB Circular A-110;

(2) The plan shall describe the methodology to be used by the Grantee to satisfy its audit responsibilities for "covered" subrecipients. The Grantee may satisfy such audit responsibilities by relying on independent audits of the subrecipients; expanding the scope of the independent financial audit of the Grantee to encompass testing of subrecipients' accounts; or by a combination of these procedures.

(3) The plan shall identify the funds made available to covered subrecipients that will be covered by audits conducted in accordance with other audit provisions that would satisfy the Grantee's audit responsibilities (a nonprofit organization organized in the United States is required to arrange for its own audits; a for-profit contractor organized in the United States that has a direct contract with USAID is audited by

principes de comptabilité généralement acceptés et convenus à la Section (b) ci-dessus, et si le Bénéficiaire s'est conformé aux termes de l'Accord. Chaque audit devra être achevé neuf mois au plus tard après la clôture de l'année fiscale du Bénéficiaire.

(d) Audits des Sous-Bénéficiaires. Le Bénéficiaire devra soumettre à l'USAID, sauf si les Parties en conviennent autrement par écrit, un plan d'audit des dépenses des sous-bénéficiaires "couverts" dont le fond et la forme devront être satisfaisants pour l'USAID.

(1) Un sous-bénéficiaire "couvert" est celui qui dépense un montant égal ou supérieur à 300.000 dollars E.U., en une année, dans le cadre des "Contrats fédéraux" tel que défini dans la Circulaire A-110 de l'OMB;

(2) Le plan devra décrire la méthodologie qui sera utilisée par le Bénéficiaire pour remplir ses responsabilités en matière d'audit des sous-bénéficiaires couverts. Le Bénéficiaire pourra remplir lesdites responsabilités en se fondant sur des audits indépendants des sous-bénéficiaires; en étendant le champ d'application de l'audit financier indépendant du Bénéficiaire à des tests des comptes des sous-bénéficiaires, ou en combinant l'ensemble de ces procédures.

(3) Le plan devra identifier les fonds fournis aux sous-bénéficiaires couverts et qui devront être audités conformément aux autres dispositions permettant au Bénéficiaire de remplir ses responsabilités en matière d'audit (les organisations à but non-lucratif constituées aux Etats-Unis sont tenues de prendre elles-mêmes leurs dispositions pour la conduite de leurs audits; les organisations à but lucratif constituées aux

the cognizant U.S. Government Agency; a private voluntary organization organized outside the United States with a direct grant from USAID is required to arrange for its own audits; and a host-country contractor should be audited by the cognizant Grantee contracting agency).

(4) The Grantee shall issue management decisions on audit findings within six months after receipt of the subrecipients' audit reports; ensure that subrecipients take appropriate and timely corrective actions; consider whether subrecipients' audit results necessitate adjustment of its own records; and require each subrecipient to permit independent auditors to have access to records and financial statements as necessary. A management decision shall clearly state in writing whether or not an audit finding is sustained, the reasons for the decision, and the expected auditee action to repay disallowed costs, make financial adjustments, or take other action with a timetable for follow-up on completion of corrective action.

(e) Audit Reports. The Grantee shall furnish to USAID an audit report for each audit arranged for by the Grantee in accordance with this Section within 30 days after completion of the audit and no later than nine months after the end of the period under audit.

(f) Cost of Audits. Subject to USAID approval in writing, costs

Etats-Unis et attributaires d'un contrat direct avec l'USAID sont auditées par l'Agence du Gouvernement américain compétent; les organisations privées bénévoles ou organisations non gouvernementales constituées à l'extérieur des Etats-Unis et bénéficiaires d'une subvention directe de l'USAID sont tenues de prendre elles-mêmes leurs dispositions pour la conduite de leurs audits; enfin les contractants du pays hôte doivent être audités par l'organisme du Bénéficiaire compétent).

(4) Le Bénéficiaire devra émettre des décisions de gestion sur les constats d'audits dans les six mois suivant la réception des rapports d'audits des sous-bénéficiaires; s'assurer que les sous-bénéficiaires prennent à temps les mesures correctives appropriées; déterminer si les audits des sous-bénéficiaires nécessitent un ajustement de ses propres comptes; et demander à chaque sous-bénéficiaire d'autoriser l'accès d'auditeurs indépendants à ses comptes et états financiers au besoin. La décision de gestion doit clairement indiquer par écrit si oui ou non le constat d'audit est soutenu, les raisons à la base de la décision et la mesure attendue de l'audité pour rembourser les dépenses rejetées, faire les ajustements financiers ou prendre une autre mesure avec un calendrier de suivi de l'application de la mesure corrective.

(e) Rapports d'Audit. Le Bénéficiaire devra soumettre à l'USAID un rapport pour chaque audit organisé par le Bénéficiaire conformément à la présente Section dans les 30 jours suivant la fin de l'audit et au plus tard dans les neuf mois suivant la fin de la période auditée.

(f) Coût des Audits. Sous réserve de l'approbation écrite de l'USAID,

of audits performed in accordance with the terms of this Section may be charged to the Agreement. Subject to USAID approval, costs of limited scope audits to monitor "non-covered" subrecipients may be charged to the Agreement, only for one or more of the following types of compliance requirements: activities allowed or unallowed, allowable costs/cost principles, eligibility, matching, level of effort, earmarking, and reporting.

(g) Audit by USAID. USAID may, at its discretion, perform the audits required under this Agreement on behalf of the Grantee by utilizing funds under the Agreement or other resources available to USAID for this purpose.

(h) Opportunity to Audit or Inspect. The Grantee shall afford authorized representatives of USAID the opportunity at all reasonable times to audit or inspect activities financed under the Agreement, the utilization of goods and services financed by USAID, and books, records and other documents relating to the Agreement.

Section B.6. Completeness of Information. The Grantee confirms:

(a) that the facts and circumstances of which it has informed USAID, or caused USAID to be informed, in the course of reaching agreement with USAID on the Grant, are accurate and complete, and include all facts and circumstances that might materially affect the Agreement and the discharge of responsibilities under this

les coûts des audits menés conformément aux termes de la présente Section pourront être imputés à l'Accord. Sous réserve de l'approbation écrite de l'USAID, les coûts d'audits de portée limitée pour suivre les sous-bénéficiaires "non-couverts" ne pourront être imputés à l'Accord que pour l'un ou plusieurs des types d'obligations de conformité suivants: activités autorisées ou non-autorisées, coûts admissibles ou principes de coût, éligibilité, contrepartie, niveau d'effort, affectation de fonds et établissement de rapports.

(g) Audit par l'USAID. L'USAID pourra, à sa discrétion, effectuer, au nom du Bénéficiaire, les audits nécessaires dans le cadre du présent Accord, en utilisant des fonds au titre de l'Accord ou d'autres ressources disponibles à cette fin.

(h) Opportunité d'effectuer un Audit ou une Inspection. Le Bénéficiaire permettra aux représentants autorisés de l'USAID, à tout moment raisonnable, d'auditer ou d'inspecter les activités financées dans le cadre de l'Accord, l'utilisation des biens et services financés par l'USAID et les livres, comptes et autres documents relatifs à l'Accord.

Section B.6. Soumission de Renseignements Complets. Le Bénéficiaire confirme:

(a) que les faits et les circonstances dont il a informé l'USAID ou a fait en sorte qu'elle le soit, dans le cadre de la conclusion avec elle du présent Accord, sont exacts et complets et couvrent tous les faits et circonstances qui pourraient significativement affecter l'Accord et la prise des responsabilités prévues dans le cadre du présent

Agreement; and

(b) that it will inform USAID in timely fashion of any subsequent facts and circumstances that might materially affect, or that it is reasonable to believe might so affect, the Agreement or the discharge of responsibilities under this Agreement.

**Section B.7. Other Payments.**

Grantee affirms that no payments have been or will be received by any official of the Grantee in connection with the procurement of goods or services financed under the Grant, except fees, taxes, or similar payments legally established in the country of the Grantee.

**Section B.8. Information and Marking.** The Grantee will give appropriate publicity to the Agreement as a program to which the United States has contributed, identify Agreement activity sites, and mark goods financed by USAID, as described in Implementation Letters.

**Article C: Procurement Provisions**

**Section C.1. Special Rules**

(a) Foreign Exchange Costs. Disbursements for Foreign Exchange Costs will be used exclusively to finance the costs of goods and services required for the Agreement having, with respect to goods, their source and origin and, with respect to the suppliers of goods and services, their nationality, in any area or country including the Cooperating Country, but excluding foreign policy restricted countries (USAID Geographic Code 935 as in effect at the time orders are placed or

Accord; et

(b) qu'il informera l'USAID à temps de tous les faits et circonstances ultérieurs qui pourraient significativement affecter, ou que l'on peut raisonnablement penser pouvoir affecter, l'Accord ou l'exécution des responsabilités prévues dans le cadre de l'Accord.

**Section B.7. Autres Payements:** Le Bénéficiaire affirme qu'aucun paiement n'a été ou ne sera reçu par aucun de ses agents en rapport avec l'acquisition de biens ou de services financés dans le cadre de l'Accord, à l'exception des droits, taxes ou autres paiements similaires légalement en cours dans le pays du Bénéficiaire.

**Section B.8. Information et Marquage des Biens:** Le

Bénéficiaire assurera une publicité appropriée à l'Accord en tant que programme auquel les Etats-Unis ont contribué, identifiera les sites des activités de l'Accord et marquera les biens financés par l'USAID, tel que le décrivent les Lettres d'Exécution.

**Article C: Dispositions en Matière d'Acquisition de Biens et Services**

**Section C.1. Règles Spéciales**

(a) Coûts en Devises: Les déboursements pour les coûts en devises devront exclusivement servir à financer les coûts des biens et services requis pour l'Accord et ayant, pour les biens, leurs source et origine, et pour les fournisseurs de biens et services, leur nationalité, dans toute région ou pays y compris le Pays Coopérant, mais excluant les pays sous restriction par la politique étrangère (Code Géographique 935 de l'USAID en vigueur au moment de la passation

contracts entered into for such goods or services) ("Foreign Exchange Costs"), except as USAID may otherwise agree in writing, and except as provided in subparagraph (d) below, with respect to marine insurance. Ocean transportation costs shall be financed under the Agreement only on vessels under flag registry of the United States.

(b) Local Currency Costs. Disbursements for Local Currency Costs will be used exclusively to finance the costs of goods and services required for the Agreement having, with respect to services, their nationality and, with respect to goods, their source and, except as USAID may otherwise agree in writing, their origin in the Cooperating Country ("Local Currency Costs"). USAID-financed local currency costs must meet the source, origin, and nationality requirements established in USAID directives.

(c) The source and origin of ocean and air shipping will be deemed to be the ocean vessel's or aircraft's country of registry at the time of shipment.

(d) Premiums for marine insurance placed in the territory of the Grantee will be deemed an eligible Foreign Exchange Cost, if otherwise eligible under Section C.7(a).

(e) Any motor vehicles financed under the Agreement will be of United States manufacture, except as USAID may otherwise agree in writing.

(f) Transportation by air, financed under the Agreement, of property or persons, will be on carriers holding United States certification, to the extent service by such carriers is

des commandes ou des contrats de ces biens et services) ("Coûts en Devises"), sauf si l'USAID en convient autrement pas écrit, et sauf disposition contraire au sous-paragraphe (d) ci-après, pour ce qui concerne l'assurance maritime. Les coûts du transport maritime ne devront être financés dans le cadre de l'Accord que pour les navires battant pavillon des Etats-Unis.

(b) Coûts en Monnaie Locale: Les déboursements pour les coûts en monnaie locale devront exclusivement servir à financer les coûts des biens et services requis pour l'Accord et ayant, pour les services, leur nationalité, et pour les biens, leur source, et sauf si l'USAID en convient autrement par écrit, leur origine dans le Pays Coopérant ("Coûts en Monnaie Locale"). Les coûts en monnaie locale financés par l'USAID doivent remplir les obligations en matière de source, origine et nationalité établies dans les directives de l'USAID.

(c) La source et l'origine des expéditions aériennes et maritimes seront réputées être le pays d'enregistrement du navire ou de l'avion à la date d'expédition des biens.

(d) Les primes d'assurances maritimes souscrites dans le territoire du Bénéficiaire seront réputées autorisées en Devises si cette autorisation est accordée à la Section C.7 (a).

(e) Tous les véhicules à moteur financés dans le cadre de l'Accord devront être de fabrication américaine, sauf accord contraire de l'USAID notifié par écrit.

(f) Le transport aérien de biens ou de personnes, financé dans le cadre de l'Accord, devra être assuré par des transporteurs détenant une certification des Etats-Unis, dans la mesure où ce service de

available under the U.S. Fly America Act. Details on this requirement will be described in an Implementation Letter.

transport par lesdits transporteurs est disponible au titre de la Loi "Fly America" des Etats-Unis. Les détails de cette obligation seront décrits dans une Lettre d'Exécution.

Section C.2. Eligibility Date.

No goods or services may be financed under the Agreement which are procured pursuant to orders or contracts firmly placed or entered into prior to the date of this Agreement, except as the Parties may otherwise agree in writing.

Section C.2. Date d'Eligibilité: Aucun bien ou service ne pourront être financés dans le cadre de l'Accord s'ils sont acquis par commandes ou contrats fermes passés avant la date du présent Accord, sauf si les Parties en conviennent autrement par écrit.

Section C.3. Plans, Specifications and Contracts. In order for there to be mutual agreement on the following matters, and except as the Parties may otherwise agree in writing:

Section C.3. Plans, Cahier des Charges et Contrats: Afin de parvenir à un accord mutuel sur les questions suivantes, et sauf si les Parties en conviennent autrement par écrit:

(a) The Grantee will furnish to USAID upon preparation:

(1) any plans, specifications, procurement or construction schedules, contracts, or other documentation between the Grantee and third parties, relating to goods or services to be financed under the Grant, including documentation relating to the pre-qualification and selection of contractors and to the solicitation of bids and proposals. Material modifications in such documentation will likewise be furnished USAID on preparation; and

(2) such documentation will also be furnished to USAID, upon preparation, relating to any goods or services, which, though not financed under the Grant, are deemed by USAID to be of major importance to the Agreement. Aspects of the Agreement involving matters under this subsection (a)(2) will be identified in

(a) Le Bénéficiaire devra fournir à l'USAID, dès après leur préparation:

(1) tous les plans, les cahiers des charges, les calendriers d'acquisition ou de construction, les contrats où autres actes passés entre le Bénéficiaire et des tiers relatifs aux biens ou services devant être financés dans le cadre de l'Accord, y compris les documents concernant la préqualification et la sélection des contractants, les appels d'offres et les offres. Les modifications importantes apportées à ces documents seront également soumises à l'USAID dès après leur préparation; et

(2) seront aussi soumis à l'USAID dès après leur préparation, tous les documents relatifs à tous les biens et services qui, bien que non financés dans le cadre de l'Accord, sont considérés par l'USAID comme ayant une grande importance pour l'Accord. Les aspects de l'Accord portant sur des questions traitées à la sous-section (a)(2) seront

Implementation Letters.

(b) Documents related to the pre-qualification of contractors, and to the solicitation of bids or proposals for goods and services financed under the Agreement will be approved by USAID in writing prior to their issuance, and their terms will include United States standards and measurements;

(c) Contracts and contractors financed under the Agreement for engineering and other professional services, for construction services, and for such other services, equipment, or materials as may be specified in Implementation Letters, will be approved by USAID in writing prior to execution of the contract. Material modifications in such contracts will also be approved in writing by USAID prior to execution; and

(d) Consulting firms used by the Grantee for the Agreement but not financed under the Agreement, the scope of their services and such of their personnel assigned to activities financed under the Agreement as USAID may specify, and construction contractors used by the Grantee for the Agreement but not financed under the Agreement, shall be acceptable to USAID.

Section C.4. Reasonable Price.  
No more than reasonable prices will be paid for any goods or services financed, in whole or in part, under the Grant. Such items will be procured on a fair and, to the maximum extent practicable, competitive basis.

précisés dans des Lettres d'Exécution.

(b) Les documents relatifs à la préqualification des contractants, aux appels d'offres ou offres de biens et services financés dans le cadre de l'Accord, devront être approuvés par écrit par l'USAID avant leur émission, et devront contenir les normes et mesures appliquées aux Etats-Unis.

(c) Les contrats et les contractants financés dans le cadre de l'Accord pour des travaux d'ingénierie et autres services professionnels, ainsi que pour des travaux de construction et autres services connexes, pour la fourniture d'équipement ou de matériel selon les indications données par Lettres d'Exécution, devront aussi être approuvés par écrit par l'USAID avant la signature du contrat. Les modifications importantes apportées à ces contrats devront également être approuvées par écrit par l'USAID avant leur mise à exécution;

(d) Les bureaux d'études utilisés par le Bénéficiaire mais non financés dans le cadre de l'Accord, l'étendue de leurs services et des services de leur personnel affecté aux activités financées dans le cadre de l'Accord selon les spécifications de l'USAID, les entrepreneurs en bâtiment utilisés par le Bénéficiaire mais non financés dans le cadre de l'Accord, seront acceptables pour l'USAID.

Section C.4. Prix Raisonnables:  
Seuls des prix raisonnables seront payés pour les biens et les services financés en totalité ou en partie dans le cadre de l'Accord. Ces biens et services devront être acquis de façon juste et équitable et, autant que possible, sur la base de la concurrence.

Section C.5. Notification to Potential Suppliers. To permit all United States firms to have the opportunity to participate in furnishing goods and services to be financed under the Grant, the Grantee will furnish USAID such information with regard thereto, and at such times, as USAID may request in Implementation Letters.

Section C.6. Shipping

(a) Goods which are to be transported to the territory of the Grantee may not be financed under the Agreement if transported either:

(1) on an ocean vessel or aircraft under the flag of a country which is not included in USAID Geographic Code 935 as in effect at the time of shipment; or

(2) on an ocean vessel which USAID, by written notice to the Grantee has designated as ineligible; or

(3) under an ocean or air charter which has not received prior USAID approval.

(b) Costs of ocean or air transportation (of goods or persons) and related delivery services may not be financed under the Grant, if such goods or persons are carried:

(1) on an ocean vessel under the flag of a country not, at the time of shipment, identified under C.1(a) above, without prior written USAID approval or on a non-U.S. flag air carrier if a U.S. flag carrier is available (in accordance with criteria which may be contained in Implementation Letters) without prior written approval of USAID; or

Section C.5. Notification des Fournisseurs Potentiels: Afin de permettre à toutes les firmes américaines de participer à la fourniture des biens et services devant être financés dans le cadre de l'Accord, le Bénéficiaire devra fournir à l'USAID toutes les informations afférentes demandées par l'USAID par Lettres d'Exécution et aux dates spécifiées.

Section C.6. Expédition:

(a) Les biens à transporter au territoire du Bénéficiaire ne peuvent être financés dans le cadre de l'Accord s'ils sont transportés:

(1) à bord d'un navire ou d'un avion appartenant à un pays non inclus dans le Code Géographique No. 935 de l'USAID en vigueur lors de l'expédition; ou

(2) à bord d'un navire que l'USAID, par notification écrite au Bénéficiaire, a déclaré inéligible; ou

(3) à bord d'un navire ou d'un avion affrété sans l'approbation préalable de l'USAID.

(b) Les coûts du transport maritime ou aérien (de biens ou de personnes) et les services connexes, ne peuvent pas être financés dans le cadre de l'Accord, si ces biens ou personnes sont transportés:

(1) à bord d'un navire battant pavillon d'un pays qui, à la date de l'expédition, n'est pas identifié à C.1(a) ci-dessus, sans l'approbation préalable écrite de l'USAID, ou sur un avion d'un transporteur non américain, si un transporteur américain est disponible (conformément aux critères définis par Lettres d'Exécution), sans approbation préalable écrite de l'USAID; ou

(2) on an ocean vessel which USAID, by written notice to the Grantee, has designated as ineligible; or

(3) under an ocean vessel or air charter which has not received prior USAID approval.

(c) Unless USAID determines that privately owned United States-flag commercial ocean vessels are not available at fair and reasonable rates for such vessels, or otherwise agrees in writing:

(1) at least fifty percent (50%) of the gross tonnage of all goods (computed separately for dry bulk carriers, dry cargo liners and tankers) financed by USAID which may be transported on ocean vessels will be transported on privately owned United States-flag commercial vessels; and

(2) at least fifty percent (50%) of the gross freight revenue generated by all shipments financed by USAID and transported to the territory of the Grantee on dry cargo liners shall be paid to or for the benefit of privately owned United States-flag commercial vessels. Compliance with the requirements of (1) and (2) of this subsection must be achieved with respect to both any cargo transported from U.S. ports and any cargo transported from non-U.S. ports, computed separately.

#### Section C.7. Insurance

(a) Marine insurance on goods financed by USAID which are to be transported to the territory of the Grantee may be financed as a Foreign Exchange Cost under this Agreement provided:

(2) à bord d'un navire que l'USAID, par notification écrite au Bénéficiaire, a déclaré inéligible; ou

(3) à bord d'un navire ou d'un avion affrété sans l'approbation préalable de l'USAID.

(c) Sauf si l'USAID détermine que des navires de commerce privés battant pavillon des Etats-Unis ne sont pas disponibles à des prix justes et raisonnables, ou en convient autrement par écrit:

(1) au moins cinquante pour cent (50 %) du tonnage brut de tous les biens (calculés séparément pour les transporteurs en vrac, les navires de ligne équipés pour cargaisons sèches et les pétroliers) financés par l'USAID et transportables par voie maritime, seront transportés à bord de navires de commerce privés battant pavillon des Etats-Unis; et

(2) au moins cinquante pour cent (50 %) du revenu de fret brut pour toutes les expéditions financées par l'USAID et transportées jusqu'au pays du Bénéficiaire à bord de navires de ligne équipés pour cargaisons sèches, devront être payés à ou au profit de navires de commerce privés battant pavillon des Etat-Unis. Les obligations à (1) et (2) de cette sous-section doivent être observées pour toutes les cargaisons transportées à partir de ports américains aussi bien que de ports non américains, calculées séparément.

#### Section C.7. Assurance:

(a) L'assurance maritime contractée sur les biens financés par l'USAID et devant être transportés au territoire du Bénéficiaire, peut être financée en tant que coûts en devises étrangères dans le cadre de l'Accord à condition que:

(1) such insurance is placed at the lowest available competitive rate; and

(2) claims thereunder are payable in U.S. dollars or, as USAID may agree in writing, in the currency in which such goods were financed or in any freely convertible currency. If the Grantee (or government of Grantee), by statute, decree, rule, regulation, or practice discriminates with respect to USAID-financed procurement against any marine insurance company authorized to do business in any State of the United States, then all goods shipped to the territory of the Grantee financed by USAID hereunder will be insured against marine risks and such insurance will be placed in the United States with a company or companies authorized to do a marine insurance business in a State of the United States.

(b) Except as USAID may otherwise agree in writing, the Grantee will insure, or cause to be insured, goods financed under the Agreement imported for the Agreement against risks incident to their transit to the point of their use under the Agreement; such insurance will be issued on terms and conditions consistent with sound commercial practice and will insure the full value of the goods. Any indemnification received by the Grantee under such insurance will be used to replace or repair any material damage or any loss of the goods insured or will be used to reimburse the Grantee for the replacement or repair of such goods. Any such replacement will be of source and origin of countries listed in USAID Geographic Code 935 as in effect at the time of replacement, and, except as the Parties may agree in writing, will be otherwise subject

(1) cette assurance soit souscrite au taux concurrentiel le plus faible; et

(2) les réclamations soient payables en dollars E.U ou, si l'USAID en convient par écrit, dans la monnaie utilisée pour le financement de ces biens ou dans toute autre devise librement convertible. En ce qui concerne les achats financés par l'USAID, si le Bénéficiaire (ou son Gouvernement) adopte par statut, décret, loi, règlement ou pratique, une attitude discriminatoire contre toute compagnie d'assurances maritimes autorisée à exercer dans n'importe quel état des Etats-Unis d'Amérique, tous les biens expédiés vers le territoire du Bénéficiaire seront assurés contre tous risques maritimes. Une telle assurance sera souscrite aux Etats-Unis auprès d'une ou plusieurs compagnies autorisées à exercer des activités d'assurances maritimes dans un état des Etats-Unis d'Amérique.

(b) Sauf accord contraire de l'USAID notifié par écrit, le Bénéficiaire assurera ou fera assurer les biens financés dans le cadre de l'Accord et importés pour les besoins de l'Accord, contre des risques inhérents à leur transit jusqu'au point d'utilisation dans le cadre de l'Accord. Une telle assurance sera souscrite à des termes et conditions conformes à une bonne pratique commerciale pour toute la valeur des biens. Toute indemnité reçue par le Bénéficiaire au titre de l'assurance sera utilisée pour remplacer ou réparer tout dégât matériel ou toute perte des biens assurés, ou servira à rembourser le Bénéficiaire pour le remplacement ou la réparation desdits biens. Les biens de remplacement devront avoir comme source et origine les pays énumérés dans le Code Géographique No. 935 de l'USAID en vigueur à la date d'acquisition de ces biens de

to the provisions of the Agreement.

**Section C.8. U.S. Government-Owned Excess Property:**

The Grantee agrees that wherever practicable United States Government-owned excess personal property, in lieu of new items financed under the Grant, should be utilized. Funds under the Agreement may be used to finance the costs of obtaining such property.

**Article D: Termination; Remedies**

**Section D.1. Suspension and Termination**

(a) Either Party may terminate this Agreement in its entirety by giving the other Party 30 days written notice. USAID also may terminate this Agreement in part by giving the Grantee 30 days written notice, and suspend this Agreement in whole or in part upon giving the Grantee written notice. In addition, USAID may terminate this Agreement in whole or in part, upon giving the Grantee written notice, if (i) the Grantee fails to comply with any provision of this Agreement, (ii) an event occurs that USAID determines makes it improbable that the objectives of the Agreement or the assistance program will be attained or that the Grantee will be able to perform its obligations under this Agreement, or (iii) any disbursement or use of funds in the manner herein contemplated would be in violation of the legislation governing USAID, whether now or hereafter in effect.

remplacement et, sauf si les Parties en conviennent autrement par écrit, ces biens seront assujettis aux dispositions de l'Accord.

**Section C.8. Biens Inutilisés du Gouvernement des Etats-Unis:**

Le Bénéficiaire accepte d'utiliser, chaque fois que possible, le matériel inutilisé du Gouvernement des Etats-Unis, au lieu d'articles neufs financés dans le cadre de l'Accord. Les fonds de l'Accord peuvent servir à financer l'acquisition de ce matériel inutilisé.

**Article D: Annulation; Mesures Correctives**

**Section D.1. Suspension et Annulation**

(a) L'une ou l'autre Partie peut annuler l'intégralité de l'Accord en donnant à l'autre Partie un préavis écrit de trente (30) jours. L'USAID peut aussi annuler partie de l'Accord en donnant au Bénéficiaire un préavis écrit de 30 jours, et suspendre tout ou partie de l'Accord en avisant le Bénéficiaire par écrit. De plus, l'USAID peut annuler tout ou partie de l'Accord en avisant le Bénéficiaire par écrit, si (i) le Bénéficiaire ne respecte pas une quelconque disposition de l'Accord, (ii) un évènement se produit et l'USAID détermine qu'il rend improbable la réalisation des objectifs de l'Accord ou du programme d'assistance, ou que le Bénéficiaire puisse remplir ses obligations dans le cadre de l'Accord, ou (iii) tout déboursement ou utilisation des fonds de façon ci-envisagée constituerait une violation de la législation régissant l'USAID, qu'il s'agisse de la législation actuellement en vigueur ou ultérieure.

(b) Except for payment which the Parties are committed to make pursuant to noncancelable commitments entered into with third parties prior to such suspension or termination, suspension or termination of this entire Agreement or part thereof will suspend (for the period of the suspension) or terminate, as applicable, any obligation of the Parties to provide financial or other resources to the Agreement, or to the suspended or terminated portion of the Agreement, as applicable. Any portion of this Agreement which is not suspended or terminated shall remain in full force and effect.

(c) In addition, upon such full or partial suspension or termination, USAID may, at USAID's expense, direct that title to goods financed under the Agreement, or under the applicable portion of the Agreement, be transferred to USAID if the goods are in a deliverable state.

#### Section D.2. Refunds

(a) In the case of any disbursement which is not supported by valid documentation in accordance with this Agreement, or which is not made or used in accordance with this Agreement, or which was for goods or services not used in accordance with this Agreement, USAID, notwithstanding the availability or exercise of any other remedies under this Agreement, may require the Grantee to refund the amount of such disbursement in U.S. Dollars to USAID within sixty (60) days after receipt of a request therefor.

(b) If the failure of Grantee to comply with any of its obligations under this Agreement has the result that goods or services financed or supported under the

(b) A l'exception des paiements que les Parties sont tenus d'honorer au titre des engagements non annulables pris avec des tiers avant toute suspension ou annulation, la suspension ou annulation de tout ou partie de l'Accord suspendra (pour la période de suspension) ou annulera, selon le cas, toute obligation des Parties à fournir des ressources financières ou autres au titre de l'Accord, ou à la partie suspendue ou annulée de l'Accord, selon le cas. Toute partie du présent Accord qui n'est pas suspendue ou annulée restera en vigueur.

(c) D'autre part, après toute suspension ou annulation totale ou partielle, l'USAID pourra, à ses propres frais, ordonner que le titre de propriété des biens financés dans le cadre de l'Accord, ou dans toute partie concernée de l'Accord, soit transféré à l'USAID si ces biens sont dans un état où ils peuvent être livrés.

#### Section D.2. Remboursements:

(a) En cas de déboursement non accompagné de documents valides conformes au présent Accord, ou non effectué ou utilisé conformément au présent Accord, ou qui était destiné à des biens ou services non utilisés conformément au présent Accord, l'USAID, nonobstant la disponibilité ou l'application de toutes mesures correctives prévues par le présent Accord, peut demander au Bénéficiaire de rembourser à l'USAID le montant d'un tel déboursement en dollars des Etats-Unis dans les soixante (60) jours qui suivent la réception d'une telle demande.

(b) Si la non exécution par le Bénéficiaire de l'une quelconque de ces obligations au titre du présent Accord a pour résultat que les biens ou services financés au titre

Agreement are not used effectively in accordance with this Agreement, USAID may require the Grantee to refund all or any part of the amount of the disbursements under this Agreement for or in connection with such goods or services in U.S. Dollars to USAID within sixty (60) days after receipt of a request therefor.

(c) The right under subsections (a) or (b) to require a refund of a disbursement will continue, notwithstanding any other provision of this Agreement, for three years from the date of the last disbursement under this Agreement.

(d) (1) Any refunds under subsections (a) or (b), or (2) any refund to USAID from a contractor, supplier, bank or other third party with respect to goods or services financed under the Grant, which refund relates to an unreasonable price for or erroneous invoicing of goods or services, or to goods that did not conform to specifications, or to services that were inadequate, will (A) be made available first for the Agreement, to the extent justified, and (B) the remainder, if any, will be applied to reduce the amount of the Grant.

(e) Any interest or other earnings on Grant funds disbursed by USAID to the Grantee under this Agreement prior to the authorized use of such funds for the Agreement will be returned to USAID in U.S. Dollars by the Grantee, unless USAID otherwise agrees in writing.

Section D.3. Nonwaiver of Remedies. No delay in exercising

de l'Accord ne sont pas utilisés effectivement et efficacement conformément au présent Accord, l'USAID peut demander au Bénéficiaire de lui rembourser tout ou partie du montant des déboursements effectués dans le cadre du présent Accord pour ces biens ou services, en dollars des Etats-Unis, dans les soixante (60) jours qui suivent une telle demande.

(c) Le droit au titre des sous-sections (a) ou (b) de réclamer le remboursement d'un déboursement restera valide, nonobstant toute autre disposition du présent Accord, pendant une période de trois ans à partir de la date du dernier déboursement effectué dans le cadre de l'Accord.

(d) (1) Tout remboursement au titre des sous-sections (a) ou (b), ou (2) tout remboursement à l'USAID par un contractant, un fournisseur, une banque ou autre tiers ayant trait aux biens et services financés dans le cadre de l'Accord, lequel remboursement étant lié à un prix déraisonnable ou une fausse facturation des biens ou services, à des biens non conformes aux cahiers des charges, ou à des services non adéquats, sera: (A) affecté d'abord à l'Accord, dans la mesure où cela se justifie, et (B) le reliquat sera, le cas échéant, utilisé pour réduire le montant de la Subvention.

(e) Tout intérêt ou tous autres gains réalisés sur les fonds de la Subvention décaissés par l'USAID au Bénéficiaire dans le cadre du présent Accord avant l'utilisation autorisée de ces fonds au titre de l'Accord, seront retournés à l'USAID en dollars des Etats-Unis par le Bénéficiaire, sauf si l'USAID en convient autrement par écrit.

Section D.3. Non-Renonciation aux Mesures Correctives: Aucun retard

any right or remedy accruing to a Party in connection with its financing under this Agreement will be construed as a waiver of such right or remedy.

**Section D.4. Assignment.** The Grantee agrees, upon request, to execute an assignment to USAID of any cause of action which may accrue to the Grantee in connection with or arising out of the contractual performance or breach of performance by a Party to a direct U.S. Dollar contract which USAID financed in whole or in part out of funds granted by USAID under this Agreement.

#### **Article E: Disbursements**

**Section E.1. Disbursements.** Disbursements will be made through such means as the Parties agree to in writing or as set forth in Annex 1.

**Section E.2. Rate of Exchange.** If funds provided under the Agreement are introduced into the Cooperating Country by USAID or any public or private agency for purposes of carrying out obligations of USAID hereunder, the Grantee will make such arrangements as may be necessary so that such funds may be converted into local currency at the highest rate of exchange which, at the time the conversion is made, is not unlawful in the country of the Grantee to any person for any purpose.

#### **Article F: Miscellaneous**

**Section F.1. Job Loss, Export Processing Zones and Workers' Rights**

(a) No funds or other support provided hereunder may be used in

dans l'exercice par une Partie d'un droit ou d'une mesure corrective quelconque en rapport avec le financement qu'elle a apporté dans le cadre du présent Accord ne sera interprété comme une renonciation à un tel droit ou à une telle mesure corrective.

**Section D.4. Cession:** Le Bénéficiaire convient, sur demande, de céder à l'USAID toute cause d'action lui revenant en rapport avec l'exécution ou la rupture d'un contrat par une partie à un contrat direct en dollars des Etats-Unis financé en totalité ou en partie sur des fonds accordés par l'USAID au titre du présent Accord.

#### **Article E. Déboursements**

**Section E.1. Déboursements:** Les déboursements se feront par les moyens convenus par écrit par les Parties ou comme énoncé à l'Annexe 1.

**Section E.2. Taux de Change:** Si les fonds fournis dans le cadre de l'Accord sont introduits dans le Pays Coopérant par l'USAID ou par un organisme public ou privé quelconque aux fins de remplir les obligations de l'USAID dans ce cadre, le Bénéficiaire prendra toutes dispositions nécessaires afin que ces fonds puissent être convertis en monnaie locale au taux de change le plus élevé, légal pour toute personne et à toutes fins, dans le pays du Bénéficiaire au moment de la conversion.

#### **Article F: Divers**

**Section F.1. Pertes d'Emplois, Zones Franches Industrielles et Droits des Travailleurs**

(a) Les fonds ni aucun autre soutien fournis dans le cadre du

an activity reasonably likely to involve the relocation or expansion outside of the United States of an enterprise located in the United States if non-U.S. production in such relocation or expansion replaces some or all of the production of, and reduces the number of employees at, said enterprise in the United States.

(b) No funds or other support provided hereunder may be used in an activity the purpose of which is the establishment or development in a foreign country of any export processing zone or designated area where the labor, environmental, tax, tariff, and safety laws of the country would not apply, without the prior written approval of USAID

(c) No funds or other support provided hereunder may be used in an activity which contributes to the violation of internationally recognized rights of workers in the recipient country, including those in any designated zone or area in that country.

#### Section F.2.: Voluntary Family Planning

The Parties agree that all USAID funds provided under this Agreement shall be used in accordance with applicable United States policy and statutory requirements relating to voluntary family planning projects, and that none of the USAID funds provided under this Agreement, or goods or services financed by such funds, may be used for:

présent Accord ne pourront être utilisés dans une activité raisonnablement susceptible d'impliquer la relocalisation ou l'expansion hors des Etats-Unis d'une entreprise localisée aux Etats-Unis si une production non-américaine dans le cadre de cette relocalisation ou expansion remplace tout ou partie de la production, et réduit le nombre d'employés, de cette entreprise aux Etats-Unis.

(b) Les fonds ni aucun autre soutien fournis dans le cadre du présent Accord ne pourront être utilisés, sans l'approbation préalable écrite de l'USAID, dans une activité dont le but est l'établissement ou le développement dans un pays étranger d'une zone franche industrielle ou autre zone ainsi désignée où les législations du travail, environnementales, fiscales, tarifaires et de sûreté du pays ne s'appliqueraient pas.

(c) Les fonds ni aucun autre soutien fournis dans le cadre du présent Accord ne pourront être utilisés dans une activité qui contribue à la violation de droits internationalement reconnus des travailleurs du pays bénéficiaire, y compris ceux de toute zone ou autre lieu désigné de ce pays.

#### Section F.2: Planification Familiale Volontaire

Les Parties conviennent que tous les fonds de l'USAID fournis dans le cadre du présent Accord seront utilisés conformément aux obligations statutaires et politiques applicables des Etats-Unis en ce qui concerne les projets de planification familiale volontaire, et qu'aucuns fonds fournis par l'USAID dans le cadre de cet Accord, ni les biens ou services financés par ces fonds, ne peuvent être utilisés pour:

(a) La pratique de l'avortement comme méthode de planification familiale ou pour motiver ou forcer une personne à pratiquer une stérilisation, l'avortement;

(b) La pratique de la stérilisation involontaire comme méthode de planification familiale ou pour motiver ou forcer l'incitation ou fournir une quelconque financement en vue de subir une stérilisation; ou

(c) toute recherche biomédicale en relation totale ou partielle avec des méthodes ou des pratiques d'avortement ou de stérilisation involontaires comme méthode de planification familiale.

(d) USAID émettra des Lettres détaillées sur les obligations de cette section.

(d) USAIID will issue implementation letters that more fully describe the requirements of this section.

(c) Any biomedical research which relates, in whole or in part, to methods of, or the performance of, abortions or sterilizations as a method of sterilization or involuntary sterilization.

(b) the performance of involuntary sterilizations as a method of family planning or to coerce or provide any financial incentive to any person to undergo sterilizations; or

(a) The performance of abortion as a method of family planning or to motivate or coerce a person to practise abortion;

Clearance: RLA:BBarrington (Draft) Date 6/2/99

SO#3:BSow \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

PRM:WNavin \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_